BnF Gallica

Le Nouveau Mercure galant : contenant tout ce qui s'est passé de curieux...

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Le Nouveau Mercure galant : contenant tout ce qui s'est passé de curieux.... 1677-05.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

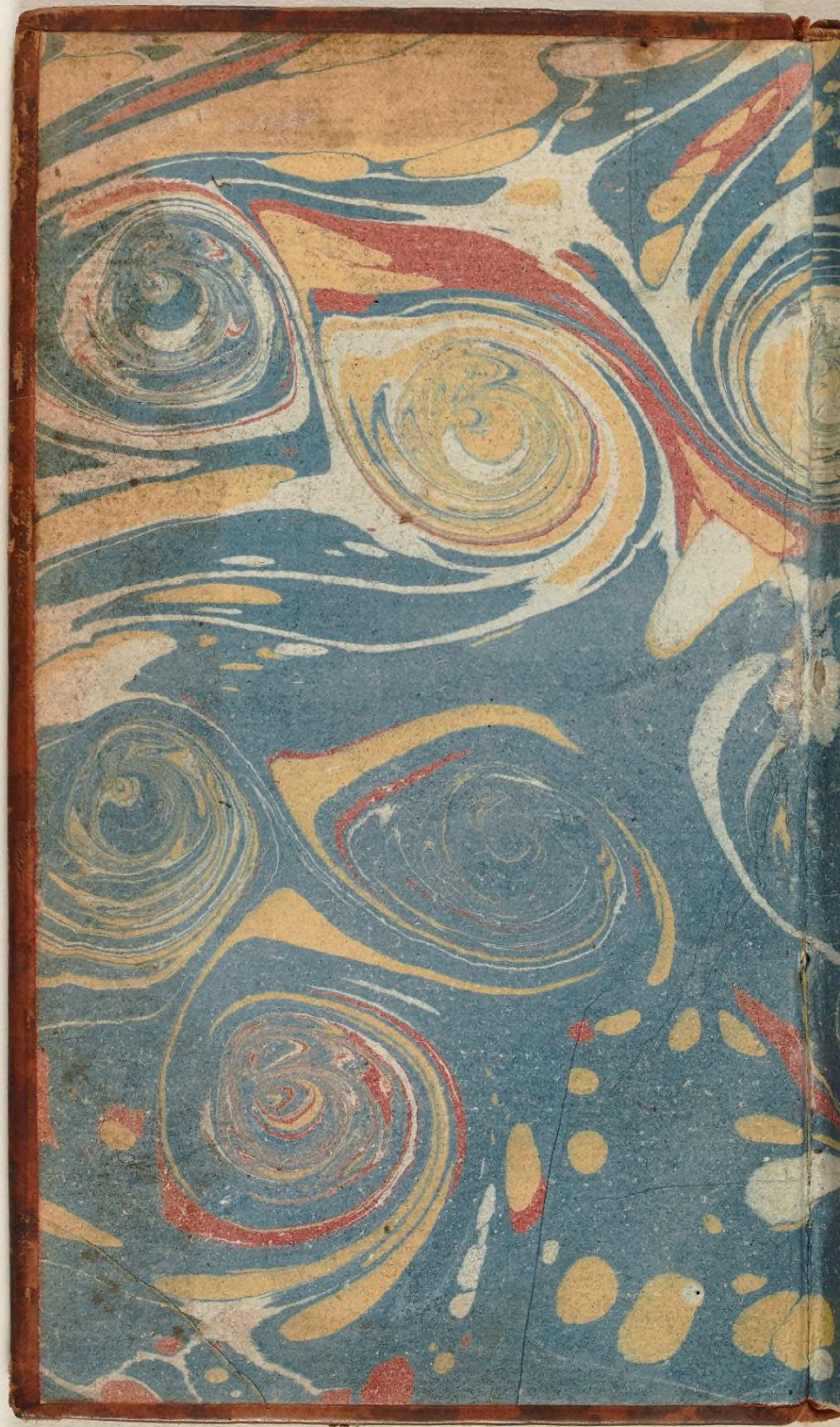

18701. Bis
H. Rés.

LE NOUVEAU MERCURE GALANT.

CONTENANT LES Nouvelles du mois de May 1677. & plusieurs autres.

TOME III.

A PARIS,

Chez GUILLAUME DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Merciers, a la Iustice.

M. DC. LXXVII.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

10

8° H 26484

A MONSEIGNEUR LE DUC DE S^T AIGNAN, PAIR DE FRANCE.

ONSEIGNEVR,

C'est estre bien hardy de vous adresser une Epistre à vous qui faites tous les jours des Lettres admirables, & qui écrivez avec une délicatesse dont si peu de

Personnes peuvent approcher. Ce n'est point aussi comme bel Esprit que je prens cette liberté. Les matieres dont traite le Mercure luy ont déja donné entrée presque dans toutes les Cours de l'Europe. Ie cherche à l'y faire recevoir agreablement, & je n'en puis trouver un moyen plus seur, que de luy faire porter vostre Illustre Nom. Ce Nom est connu par tout, MONSEIGNEVR, il n'y a point de lieu, quelque reculé qu'il soit, ou l'on demande qui vous estes, & je ne puis douter que le Mercure n'y trouve une tres-favo-

rable reception, si vous me permettez de publier que le dessein vous en a plû ; que sa lecture vous a diverty, & que c'est particulierement sur vostre approbation que je me suis enhardy à le poursuivre. De quel poids ne sera-t-elle point aupres des Critiques, cette glorieuse approbation dont vous souffrez que je me flate? Dira-t-on que vous manquez de lumieres pour juger sainement des choses, Vous, MONSEIGNEVR, qui estes reconnu de tout le monde pour un Esprit tout éclairé, qui possedez

éminemment ce qu'il y a de plus belles Connoissances, & dont les jugemens reglent si souvent ceux de l'Academie Françoise, établie pour mettre la Langue dans sa plus exacte pureté ? Ne croyez pas, MONSEIGNEVR, que ce juste témoignage que je rends de vous à la verité, soit un commencement des loüanges que je me prepare à vous donner. La matiere est un peu trop ample, & de quelque costé que je me tournasse je m'en trouverois bien-tost accablé. En effet, que n'aurois-je point à

dire de cette insigne Valeur dont vous avez tant de fois donné de si éclatantes marques? Elle paroistra assez ailleurs dans le simple Récit que je me reserve à faire de vos grandes Actions, & j'adjoûteray seulement icy qu'elle ne vous est pas moins un bien hereditaire, que cette merveilleuse adresse de corps que vous avez toûjours euë en partage. Nous le voyons par la Charge de Mestre de Camp de la Cavalerie Legere qui ne s'est jamais donnée qu'aux vrais Braves, & dans laquelle feu Monsieur le Comte de S. Aignan vostre

Pere s'acquit autrefois une si haute reputation ; & du costé de l'adresse, ne fut-il pas le second Assaillant sous le Prince de Conty au grand Carousel de Loüis XIII, comme vous l'avez esté sous le Roy à celuy dont il plût à Sa Majesté de se donner le magnifique Divertissement. Avec quel avantage n'y parustes-vous pas, & quels yeux manquastes-vous d'attirer dans une occasion si propre à faire voir la grace toute particuliere que vous avez dans ces nobles Exercices qui sont si necessaires aux Personnes de

vostre rang, & dont il y a eu mesme des Fils de Rois qui n'ont pas quelquefois dédaigné de venir prendre des Leçons sous nos meilleurs Maistres? Y en a-t-il aucun où vous n'excelliez? ou plutôt, MONSEIGNEVR, ne peut-on pas dire que vous estes universel, & que la Galanterie est tellement née avec vous que vous n'ignorez rien de ce qui la peut rendre considerable? Il ne vous suffit pas de sçavoir executer. Combien de Spectacles inventez en un moment pour le Roy, où vous avez fait admirer à toute la Cour la prompte

vivacité de ce merveilleux Génie qu'on ne sçauroit assez estimer! On s'y souvient encor avec plaisir de celuy de l'Isle Enchantée, Spectacle qu'on n'a pû voir sans surprise, & dõt l'invention ne demandoit pas moins une Ame toute guerriere, qu'un Esprit veritablement galant. Mais à quoy m'arrestay je, MONSEIGNEVR? L'estime & la confiance dont le Roy vous a toûjours honoré, ne sont-elles pas la marque la plus indubitable de ce merite extraordinaire qui parle si avantageusement pour vous. En vous confiant la

Place dont il vous a fait Gouverneur, il vous a mis entre les mains une des Clefs de son Royaume; & ce grand Dépost ne justifie-t-il pas avec toute la gloire qui vous est deuë combien vos longs services l'ont persuadé fortement de vostre fidelité? Voila beaucoup de choses, MONSEIGNEVR, qui feroient un long Panegyrique pour un autre; on seroit assurément épuisé; & si on adjoûtoit en finissant qu'on en auroit encor bien d'autres à dire, ce seroit une flaterie qui serviroit d'embellissement à la Lettre, &

ces autres choses ne seroient que ce qui auroit esté déja dit; mais il n'en est pas ainsi de vous, & le Mercure va faire voir par l'Article qui vous regarde, que si j'ay fait icy une legere ébauche de vostre Portrait, ç'a estè seulement pour prendre l'occasion de faire connoistre à tout le monde avec combien de passion & de respect je suis,

MONSEIGNEUR,

Vostre tres-humble & tres-obeïssant Serviteur. D.

NOUVEAU MERCURE GALANT.

TOME III.

VOus m'en dites trop, Madame, on s'oblige ſoy méme en obligeant une Perſonne auſſi ſpirituelle que vous; & la peine que j'ay à vous amaſſer des Nouveautez ne

vaut pas les remercimens que vous m'en faites. Il eſt aiſé d'eſtre officieux pour une Amie de voſtre importance, & le zele que je vous ay voüé m'ayant toûjours fait chercher avec ardeur les occaſions de vous en donner des marques, je vous ſuis plus redevable de voſtre curioſité, que vous ne me l'eſtes du ſoin que je prens de la ſatisfaire. Si ce que je vous envoye merite le nom de Preſent que vous luy donnez, j'ay la joye de vous en pouvoir faire de

considerables. Ils le seroient moins, s'ils estoient tous de mon propre fonds: je me sers pour cela du bien d'autruy, & ce qu'il y a d'avantageux pour moy, c'est que ceux à qui je prens, ne m'obligent point à restituer, il suffit que je declare ce que je leur ay pris. Ils sont contens que vous en joüissiez, & nous sommes tous satisfaits. Je vous ay marqué dans la fin de ma derniere Lettre, que j'estois accablé par l'abondance de la matiere, j'en ay encor

plus pour celle-cy, & je me trouve dans la necessité, ou de vous manquer de parole en ne vous envoyant pas ma Lettre dans le temps que je vous ay promis, ou de ne vous pas mander tout ce que je croy digne de vostre curiosité. L'embarras où je suis ne m'empeschera pas pourtant de commencer par où j'ay finy ma derniere, & de vous entretenir encor de la Bataille. Je puis bien vous parler deux fois d'une chose dont on parlera eternellement, & dont

on découvre tous les jours des circonſtances qui augmentent la gloire que Son Alteſſe Royale s'y eſt acquiſe. Elle eut trois Bataillés à ſoûtenir dans la fameuſe Journée de Caſſel, puis que les Bataillons de ſon Armée eurent non ſeulement à combattre ceux qui eſtoient dans la Plaine, & ceux qui venoient apres s'eſtre rafraîchis, mais qu'ils eſſuyerent auſſi le feu de tous ceux qui eſtoient à couvert dans les hayes; ce qui fait voir que ſi les deux

Armées euſſent eſté en pleine Campagne, celle de France, quoy que beaucoup moins forte, auroit triomphé ſans que la victoire y euſt eſté diſputée un ſeul moment. Je me ſens obligé de vous dire à l'avantage des Suiſſes, dont perſonne n'a parlé juſques icy, qu'ils y ont acquis beaucoup de gloire; Que les Gens d'armes Anglois & Ecoſſois chargerent trois fois enſemble, & que les Anglois furent une quatriéme fois à la charge, &

ſe meſlerent avec les Gardes du Prince d'Orange qui eſtoit à leur teſte. Permettez-moy d'adjoûter à cela quelque particularité des Mouſquetaires, on n'en peut parler trop ſouvent; mais ce que j'ay à vous en dire, prouvera ce que j'ay déja marqué touchant le nombre des Bataillons ennemis dont il falloit qu'un ſeul eſſuyât le feu. Ce fut pour cette raiſon que les Mouſquetaires mirent pied à terre, & non ſeulement ils défirent les Bataillons qui

lesavoient obligez de combatre à pied, mais en remontant à cheval ils essuyerent une décharge qui leur fut faite par de nouvelles Troupes, & qui tua soixante de leurs Chevaux. Ce fut là où Monsieur de Moissac fut tué. Le seul nom des Mousquetaires mit le desordre dans un Bataillon Hollandois. Un Officier qui estoit à la teste les voyant venir l'Epée à la main d'une contenance toute fiere, s'écria en ces propres termes. *Nous som-*

mes perdus, ce ſont les Mouſquetaires: Voila la troiſiéme fois que je me trouve ſous leurs pattes. Ces paroles ne leur ſont pas deſavantageuſes; puis qu'on les rencontroit ſi ſouvent, c'eſt une marque qu'ils eſtoient par tout. Auſſi ces Hollandois en furent tellement épouvantez, qu'apres une ſeule décharge qu'ils firent, ils jetterent leurs armes pour eſtre moins embarraſſez en fuyant.

On ne peut refuſer au Prince d'Orange les loüan-

ges qui luy ſont deuës. Dés qu'il vit le deſordre parmy ſes Troupes, & qu'il eſtoit impoſſible de les rallier, il fit débander toute ſon Infanterie dans des hayes, de peur que les chemins qui ſont fort ſerrez & méchans ne l'arreſtaſſent dans ſa retraite. Cet ordre qu'il donna à propos, empeſcha la perte du reſte de ſon Armée. Il ſe retira à Ypres, où il eut quelque Démélé avec le Prince de Naſſau, chacun des deux voulant que l'autre fut cauſe du malheur

qui leur eſtoit arrivé; mais ils s'en devoient plûtoſt prendre à la prudente conduite, & à la valeur de Son Alteſſe Royale.

Puis que vous regardez les Lettres que je vous écris comme une Hiſtoire journaliere, & que vous m'aſſurez que pluſieurs en font de meſme, je croy eſtre obligé d'y mettre les Noms de beaucoup d'Officiers qui ont eſté bleſſez ou tuez en ſe ſignalant, & dont je ne vous ay point encor parlé.

Bleſſez

M. le Comte de Carle, Enſeigne des Gensd'armes Ecoſſois, bleſſé & priſonnier.

M. du Paſſage, Mareſchal des Logis au meſme Corps.

M. le Chevalier de la Guette, Capitaine-Lieutenant des Gensd'armes Anglois, bleſſé & priſonnier dans le meſme Corps.

M. le Chevalier de Croly, Enſeigne.

M. Obrien, Mareſchal des Logis.

M. le Marquis de Mongon, Sous-Lieutenant des Gens d'armes de Bourgogne.

M. le Marquis de Sepville, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers de la Reyne.

M. le Marquis de Villarceaux, Sous-Lieutenant des Chevaux Legers Dauphins.

M. Lanjon, Sous-Lieutenant des Gens d'armes d'Anjou.

M. de Refuge, Capitaine aux Gardes, blessé & prisonnier.

M. Maliſſis, Capitaine au meſme Corps.

M. des Alleurs, Capitaine au meſme Corps.

M. le Sage.

M. de Varenne.

Monſieur de Fourrille, tous trois Lieutenans au meſme Corps.

M. de Beaumont Sous-Lieutenant au meſme Corps.

M. de Nonant, Enſeigne au meſme Corps.

M. de Villechauve, Lieutenant Colonel du Regiment du Roy, & Brigadier d'Infanterie.

M. des Farges, Lieutenant-Colonel du Regiment de la Reyne.

M. Lausier, Major du Regiment des Vaisseaux.

M. de l'Etoille, Lieutenant-Colonel du Regiment Lyonnois.

M. Des-Dames, Major du Regiment de Humieres.

M. de la Meloniere, Lieutenant-Colonel du Regiment d'Anjou.

M. le Marquis de Genlis, Colonel du Regiment de la Couronne.

M. le Marquis d'Are-sur

Tille, Fils aîné de Monſieur le Comte de Tavanes, Capitaine au meſme Corps.

M. Zegber, Major du Regiment de Greder.

Tuez.

M. le Comte de S. Luc, Mouſquetaire.

M. le Marquis de la Grange, Guidon des Gens-d'armes Ecoſſois.

M. Macher, Guidon des Gensd'armes Anglois.

M. Rirdan, Mareſchal des Logis au meſme Corps.

M. Cordet, Mareſchal des Logis des Gensd'armes de Bourgogne.

M. le Chevalier de Beauvaux, Capitaine-Lieutenant des Gens d'armes de Monsieur.

M. le Marquis de Villacerf, Capitaine dans le Regiment de Tilladet.

M. de la Boissiere, Capitaine aux Gardes.

M. de Crean, Lieutenant Colonel du Regiment de Humieres.

M. Sigoville, Major du Regiment du Maine.

Monsieur Chelar, Major du Regiment d'Anjou.

M. de Villars, Lieute-

nant-Colonel du Regiment Royal Italien.

M. Bouron, Lieutenant aux Gardes, eſt le ſeul des Priſonniers qui n'ait point eſté bleſſé. On peut juger par là de l'ardeur avec laquelle nos Troupes ont combattu. Tous les Officiers ſe ſont ſignalez, ſoit en s'engageant parmy les Ennemis, ſoit en ralliant leurs Troupes, & l'on ne peut rien adjoûter à ce que les Bleſſez & les Priſonniers ont fait. Vous voulez bien, Madame, que je vous en-

tretienne du merite & de la valeur d'une partie de ces Officiers. J'eſpere avec le temps vous parler des autres, & je croy que puis que vous ſouffrez que mes Lettres deviennent publiques apres que vous les avez leuës, on prendra à l'avenir plus de ſoin de m'informer du merite de ceux qui ſe ſeront diſtinguez dans les grandes occaſions.

Monſieur le Chevalier de la Guerre a combattu avec beaucoup de vigueur; mais ayant eu un Cheval

tué ſous luy, il ne put s'empeſcher de tomber entre les mains des Ennemis.

La Famille de Monſieur le Marquis de Villarceaux vous eſt connuë. Son Grand Pere eſtoit Conſeiller d'Eſtat, & Monſieur le Marquis de Villarceaux ſon Pere a toûjours paſſé pour brave, galant & bien fait. Il ſert encore le Roy dans la Venerie, & celuy dont je vous parle a la ſurvivance de cette Charge. Il eſt auſſi Sous-Lieutenant des Chevaux-Legers Dauphins, &

a esté blessé à leur reste, en donnant des marques de son courage.

Monsieur de Refuge Capitaine aux Gardes, est Neveu du Conseiller de la Grand' Chambre qui porte le mesme nom, & dont la probité est si connuë. Monsieur de Refuge son Pere a esté Lieutenant General en Italie sous le Prince Thomas, qui connoissant son grand merite, souhaita de l'avoir aupres de luy. Monsieur le Marquis de Refuge son Frere a beaucoup d'es-

prit & de cœur. Il ſçait parfaitement bien l'Hiſtoire. Il eſtoit à Maſtrik avec ſon Regiment, lors qu'il fut aſſiegé par Mõſieur le Prince d'Orange. Il y fit connoiſtre de quelle Famille il eſtoit. Le Capitaine aux Gardes dont j'ay commencé à vous parler, a fait voir dans cette derniere occaſion ainſi qu'en beaucoup d'autres, qu'il eſt digne du Nom qu'il porte. On ne peut avoir plus de merite qu'en a Madame de Refuge leur Mere, ce qui ſe connoiſt par l'eſ-

time particuliere, & la forte amitié que plusieurs grandes Princesses ont pour elle.

Monsieur de Fourrille est Fils du Lieutenant Colonel des Gardes. Il n'a pas moins de delicatesse d'esprit, que de veritable valeur, & l'on ne sçauroit douter de la satisfaction que le Roy a reçeuë de ses services, puis qu'il luy a donné la Charge de Capitaine aux Gardes qu'avoit Monsieur de la Boissiere.

Monsieur de Genlis, quoy que jeune encor, est

Colonel du Regiment de la Couronne. On a veu mourir trois de ſes Freres à la teſte de ce Regiment; mais les Gens de cœur loin d'apprehender la mort, portent ſouvent envie à ceux qui la trouvent au Lit d'honneur. Il eſt Neveu de Monſieur le Marquis de Genlis, Lieutenant General.

Monſieur le Marquis d'Are-ſur-Tille, Fils aîné de Monſieur le Comte de Tavanes, eſt d'une des plus Illuſtres Familles de Bourgogne. On a veu des Ma-

reſchaux

reſchaux de France dans ſa Maiſon, & il n'a pas eſté bleſſé ſans vendre bien cher aux Ennemis le peu de ſang qu'il a répandu.

On a peu connu de Gens plus intrépides que Monſieur de Moiſſac Cornete des Mouſquetaires blancs. Il avoit donné en Candie des marques d'une grande valeur, & s'eſtoit ſignalé dans le Regiment des Gardes dont il eſtoit Officier, avant que Sa Majeſté euſt reconuu ſes ſervices, en le faiſant Cornete des Mouſ-

quetaires. Il entra le ſe-
cond dans Valenciennes,
& apres avoir pouſſé les En-
nemis à la Bataille de Caſ-
ſel, combatant à la teſte
des Mouſquetaires, il a
eſté tué en remontant à
cheval.

Monſieur le Comte de
Carſe, Fils aîné de Monſieur
le Marquis de Gordes, eſt
mort à Ypres, des bleſſures
qu'il avoit reçeuës à la meſ-
me Bataille. Il eſt de la
Maiſon de Simiannes, qui
eſt une des plus conſidera-
bles de Provence, & ſon

Grand Pere estoit Capitaine des Gardes du Corps sous Loüis XIII. On ne peut avoir plus d'esprit qu'en avoit ce Comte, quoy qu'il ne fust âgé que de vingt & deux ans; & nous avons admiré de tres-beaux Ouvrages ausquels il avoit beaucoup de part.

Monsieur de Creil, Capitaine aux Gardes, merite bien de trouver sa place icy. Les Ennemis ayant fondu sur son Bataillon qu'ils mirent d'abord en desordre, il le rallia avec beaucoup de

courage, & le mit plusieurs fois en estat de les soûtenir.

J'oubliois à vous parler de Monsieur de la Tournelle, Capitaine au Regiment Royal des Vaisseaux, qui fut blessé en allant dire au Commandant du Bataillon qu'il falloit attaquer les trois des Ennemis qu'il avoit en teste. Ce fut la premiere action du Combat, ce Bataillon de quatre cens Hommes ayant passé le premier le Ruisseau, & rompu sur une hauteur les trois Bataillons qu'il es-

toit allé chercher. Monſieur de la Tournelle s'eſt ſignalé depuis dix-ſept ans en toutes les occaſions où ſon Regiment a eſté employé. Il fut bleſſé à Bouchain, & il l'avoit eſté auparavant à Senef, où il merita d'eſtre diſtingué par Monſieur le Prince.

Je croy vous devoir dire encor que je me ſuis trompé, en vous marquant que Monſieur de Tracy eſtoit à la Bataille. Ce ſont quelques Relations qui m'ont fait faire cette faute ; mais

il estoit facile de se méprendre, puis que le Secours qu'il avoit amené a combatu.

Il ne me reste plus pour vous tenir parole, qu'à vous envoyer les Vers dont je vous ay déja parlé, mais je vous avertis que je ne prétens point estre garant de ce qui ne vous y plaira pas, s'il arrive que vous y trouviez quelque chose à condamner. Ce n'est point à moy à les examiner quand ils viennent d'un Autheur celebre, & qui s'est déja ac-

quis de la reputation par d'autres Ouvrages. Si je vous en envoye de mediocres ſans vous nommer ceux qui les auront faits, je veux bien vous en eſtre reſponſable: & cependant je paſſe au Sonnet de Monſieur l'Abbé Tallemant l'ainé, que je vous ay promis. Il eſt de l'Academie Françoiſe, & ſon Eſprit eſt connu par des Ouvrages d'une autre conſideration que des Sonnets. Il a fait des Traductions qui ont eu l'avantage de plaire au Roy, & il

nous a délivrez du vieux langage d'Amiot, par celle qu'il nous a donnée de Plutarque.

A MONSIEUR,

Sur la Victoire qu'il a remportée, & sur son humanité apres la Bataille.

SONNET,

ON celebre par tout vos belles Actions,
La France retentit du bruit de vostre gloire;
Et le récit pompeux de cette grande Histoire,
Va faire l'entretien de mille Nations.

De Chef & de Soldat faisant les fonctions,
Vostre rare Valeur nous donne la Victoire;
Et la Posterité ne pourra jamais croire,
Que l'on ait triomphé de tant de Legions.

Surmonter à la fois l'Espagne & la Hollande,
Ce n'est pas tout l'honneur que vostre cœur demande:
S'il a paru terrible, il veut paroistre humain.

Tel qui vous vit plus fier que le Dieu des Batailles
Le jour que vostre Bras fit tant de Funerailles,
N'a point veu de Vainqueur plus doux, le lendemain.

Je croy, Madame, qu'il ſeroit difficile de trouver des Vers plus coulans, & que dans leur douceur dont chacun demeure d'accord, vous remarquez celle de l'eſprit de l'Illuſtre Autheur à qui nous les devons.

Si le Sonnet que vous venez de voir, vous a fait connoiſtre l'ardeur du zele de Monſieur l'Abbé Tallemant pour la gloire de Son Alteſſe Royale, celuy de Monſieur l'Abbé Eſprit ne vous en fera pas moins paroiſtre. Le voicy.

A MONSIEUR,

Sur la Bataille de Caſſel, & la priſe de S. Omer.

SONNET.

ATtaquer Saint Omer, & d'une noble audace
Aller remplir d'effroy le Camp des Ennemis,
Les combatre, les vaincre, & les ayant ſoûmis,
Deux fois victorieux entrer dans cette Place.

Forcer les Aſſiegez à luy demander grace,
Leur faire aimer le joug où ſon Bras les amis,

Remplir tous les Emplois à sa Valeur commis,
C'est suivre le chemin que la Gloire luy trace.

Les plus fameux Hèros qu'ait veus l'Antiquité,
N'alloient que pas à pas à l'Immortalité,
Ils estoient couronnez apres de longues peines.

PHILIPPE *va plus viste, & son courage est tel,*
Que passant les Exploits des plus grands Capitaines,
Dés son premier Triomphe il se rend Immortel.

Je n'ay rien à vous dire davantage, ce Sonnet parle

aſſez; Monſieur l'Abbé Eſprit vous eſt connu, & vous ſçavez qu'il a fait d'autres Ouvrages qui luy ont acquis à juſte titre beaucoup de reputation.

Tout le monde s'eſt intereſſé à la gloire de Son Alteſſe Royale, & les Dames y ont auſſi voulu prendre part. Voicy les Vers que Madame le Camus luy a preſentez.

LE grand Philippe Auguſte & celuy de Valois,
Et Philippe le Bel, tous trois Rois des François,

Ont pres du Mont Cassel emporté
la Victoire;
Mais avec plus d'éclat Philippe
de Bourbon,
Portant cõme eux le mesme Nom,
Vient d'estre au mesme lieu couron-
né par la Gloire.
Vous avez déja veu trois fois,
Espagnols, Flamans, Holandois,
Pres de ce Mont fameux défaire
vostre Armée,
Par nos redoutables François.
La Victoire avec eux est trop ac-
coustumée,
Quitez vostre arrogance, elle est
bien reprimée
Par tant de glorieux Exploits.
Ce Mont Cassel a veu Son Altesse
Royale
Faire des efforts plus qu'humains,
Agir de la teste & des mains,

Avec une vigueur à sa prudence
égale.
Héros, qui disputiez l'Empire des
Romains,
Vous ne fistes pas mieux dans les
Champs de Pharsale.
N'en soyons point surpris ; depuis
que le Soleil
Eclaire sur nostre Hemisphere,
Il ne s'est rien veu de pareil
A nostre Grand Monarque, & Phi-
lippe est son Frere.

Avoüez, Madame, que ces Vers ne sont pas indignes du Héros qui les a reçeus, qu'ils ont un tour facile, qu'il est rare de trouver dans ce qu'on travaille

avec trop d'étude, & que pour leur donner voſtre approbation, vous n'avez pas beſoin de conſulter l'eſtime que vous avez pour Madame le Camus, qui ſoûtient ſi noblement les avantages de voſtre beau Sexe.

Voicy deux autres Sonnets pour Leurs Alteſſes Royales. Ils ſont de Monſieur Robinet, qui travaille à la Gazette depuis trente-cinq ans, & qui a fait ſeul tous les Extraordinaires que nous avons veus juſques à l'année derniere. Ils luy

ont acquis beaucoup d'estime, & le Public luy a rendu là-dessus la justice qu'il luy devoit.

A MONSIEUR,

SUR SES VICTOIRES.

SONNET.

QVe tu nous parois Grand dans la Lice de Mars,
Où ton Cœur & ton Bras moissonnent tant de Gloire!
Où faisant le Mestier du premier des Cesars,
On te voit remporter Victoire sur Victoire!

Ta Valeur sçait trouver dans les
affreux Hazars,
Le Renom qu'aux Héros on con-
sacre en l'Histoire.
Tu sçais sur des débris d'Hommes
& de Remparts,
Toy-mesme te bastir un Temple de
Mémoire.

Apres tes grands Exploits, brillant,
victorieux,
Vien recevoir l'honneur qu'on doit
aux demy-Dieux,
Vien joüir du Triomphe & si doux
& si juste.

Les Muses, à l'envy, te chantent
dans leurs Vers,
Et font voler ton Nom aux bouts
de l'Vnivers,
Avec le Nom fameux d'un Roy
plus grand qu'Auguste.

A MADAME,

Sur les Victoires, & sur le Retour de MONSIEUR.

SONNET.

GAgnant une Bataille, & forçant une Ville,
PHILIPPE *se découvre à nos yeux tout entier:*
C'est un Prince, à la Cour, d'humeur douce & civile,
Qui dans son air galant ne mesle rien de fier.

Mais dans le Champ de Mars,
PHILIPPE *est un Achille,*
Il prend l'air & le front d'un terrible Guerrier.

D'un intrépide Cœur, & d'une Ame tranquille
Il s'avance au Combat, & charge le premier.

Grande Princesse, il vient tout éclatant de gloire,
Son front est couronné des mains de la Victoire,
Mais c'est peu qu'un Triomphe & si noble & si beau,

Ordonnez que l'Amour rendant son heur extréme,
Pour digne Feu de joye allume son Flambeau,
Et d'un Myrthe charmant couronnez-le vous-mesme.

Tous ces Vers, & beaucoup d'autres encor, furent

presentez à Monsieur quelques jours apres son arrivée à Paris. Ce Prince avant que de partir pour se rendre en cette Ville, avoit esté au devant de Sa Majesté à Teroüanne. Le Roy le tint un demy quart d'heure embrassé, & luy témoigna une si grande tendresse, que toute la Cour fut charmée de l'air & de la maniere avec laquelle ce Monarque le reçeut. Le lendemain de son arrivée à Paris, la Reyne le vint visiter avant que d'aller aux Carmelites; &

Leurs Alteſſes Royales furent en ſuite dîner avec elle.

Vous avez impatience ſans-doute que je vienne aux particularitez des deux derniers Sieges qui ont acquis tant de gloire aux Armes du Roy. J'en ay recueilly de tres-fidelles Memoires : mais, Madame, avant que de vous en faire part, il faut que je vous conte une Avanture qui a mis de la froideur entre des Gens qui ſembloint ne devoir jamais eſtre broüil-

lez. Vous connoiſſez une des Parties intereſſées, & voicy comme le tout s'eſt paſſé. Une fort aimable Marquiſe, qui valoit bien l'attachement entier d'un honneſte Homme, avoit étably une amitié de confiance & d'eſtime avec un Cavalier qui la meritoit. Il joignoit à beaucoup d'eſprit le don d'eſtre auſſi galant qu'aucun autre qui ait jamais eu de la complaiſance pour le beau Sexe; & une des conditions de leur amitié fut qu'ils ne ſe

cacheroient rien l'un à l'autre. Cependant il eut du panchant pour une jeune Veuve qui avoit autant de naiſſance que de merite; ce panchant approchoit un peu de l'amour, & il en fit miſtere à la Marquiſe. La belle Veuve qui aimoit les Gens d'eſprit, n'eut point de chagrin de ſes viſites; tout ce qui flate plaiſt, il luy dit des douceurs, & elle ne crût pas avoir ſujet de s'en gendarmer. Le Cavalier qui ſçavoit que les Femmes ſe laiſſent

laiſſent toucher par tout ce qui ſe fait de bonne grace, ſe montre empreſſé à la divertir. Il la veut régaler, tâche à la tirer de chez elle, luy propoſe d'agreables parties, mais tout cela inutilement. La Belle eſtoit ſcrupuleuſe, elle haïſſoit l'éclat, & ne vouloit point donner à parler. Une de ſes Amies, qui l'eſtoit auſſi du Cavalier, trouva moyen de concilier les choſes. Elle convint qu'il emprunteroit quelque Maiſon à une lieuë de Paris, ſans dire pour qui;

qu'il luy apporteroit un Billet portant ordre au Concierge de recevoir quatre Dames à l'exclusion de tous autres (car la belle Veuve vouloit des Témoins qui éloignassent l'idée d'un Rendez-vous trop particulier) qu'il prendroit ses mesures pour le Régal, & qu'il ne se scandaliseroit pas si on luy en témoignoit de la surprise, & mesme un peu de colere, selon que le cas échéeroit. La Veuve estoit fiere, & ne souffroit pas volontiers qu'on se mist en

frais pour elle. Tout cela se faisoit sous pretexte de promenade, & elle ne devoit rien sçavoir de plus. Il n'en falloit pas dire davantage au Cavalier. Il arreste le jour, envoye le Billet, donne les ordres pour le Régal; & afin de faire les choses plus galamment, il se résout à ne s'y trouver que sur la fin. Cela luy donnoit lieu de desavoüer qu'il fust l'Autheur de la Feste, & on ne l'auroit pas moins crû pour cela. Le jour choisi arrive; le Concierge avoit

esté averty par son Maistre, de ne laisser entrer que les quatre Dames qui luy montreroient un Billet de sa main. Pour le Cavalier il avoit tout pouvoir, & dés le jour precedent il avoit disposé ce qui estoit necessaire à son dessein ; mais par malheur pour luy la belle Veuve se trouva ce jour là mesme dans un engagement indispensable de monter en Carosse à dix heures du matin, pour ne revenir qu'au soir. Son Amie écrit promptement au Cavalier de remet-

tre la partie au lendemain, de faire changer le Billet d'entrée qu'on luy renvoye (car le jour y estoit marqué) & d'estre asseuré qu'il n'y auroit plus de changement. On donne la Lettre à un Laquais; le Laquais perd la Lettre en la portant; & de peur d'estre batu, il revient dire qu'il l'a donnée au Portier, parce que le Cavalier venoit de sortir. La Veuve & son Amie partent; le Cavalier va chez la Marquise. On l'y veut retenir à dîner, il s'excuse sur un embaras

d'affaires chagrinantesqu'il ne peut remettre, & il attend impatiemment que le ſoir arrive pour voir le ſuccés de ſon Régal. Il eſt à peine ſorty, que la Suivante de la Marquiſe vient dire en riant à ſa Maiſtreſſe, qu'elle avoit bien des nouvelles à luy conter. Ces nouvelles eſtoient, qu'un Laquais marchoit devant elle dans la Ruë, qu'il avoit laiſſé tomber un Billet, qu'elle l'avoit ramaſſé, que ce Billet s'adreſſoit au Cavalier, & que le deſſus eſtoit

d'une écriture de Femme. La Marquise l'ouvre, trouve l'ordre au Concierge de recevoir quatre Femmes ce jour là, & reconnoist seulement la main de celuy qui l'avoit écrit. C'estoit un Conseiller d'un âge assez avancé, & en réputation d'une avarice consommée. Il venoit quelquefois chez elle, sa Maison de Campagne luy estoit connuë, & il ne restoit plus qu'à découvrir pour qui la partie se faisoit. Elle refléchit sur le refus que le Cavalier luy

avoit fait de díner avec elle, ſur les preſſantes affaires qui luy en avoient ſervy d'excuſe, & rapportant cela au Biller perdu, elle ne doute point qu'on ne luy faſſe fineſſe de quelque Intrigue. L'éclairciſſement ne luy en ſçauroit rien coûter. Elle dîne promptement, va prendre trois de ſes Amies, monte en Carroſſe, ſort de Paris, & les mene à la Maiſon du Conſeiller. On la refuſe ſur l'ordre reçeu de ne laiſſer entrer perſonne. Elle ſoû-

rit, dit que l'ordre ne doit pas estre pour elle, montre le Billet; grandes excuses, tout luy est ouvert, & le Concierge l'assure qu'il n'est là que pour luy obeïr. Ce début contente assez la Marquise, elle entre dans le Jardin avec ses Amies, leur fait faire quelques tours d'Allée, & les ayant conviées à s'asseoir dans un Cabinet de verdure (car puis qu'on la laissoit maistresse de la Maison, c'estoit à elle à en faire les honneurs) elles n'ont pas plû-

toſt pris place, qu'elles entendent des Voix toutes charmantes ſoûtenuës de Theorbes & de Claveſſins. La Marquiſe regarde les Dames, elles ne ſçavent toutes que penſer, la reception eſt merveilleuſe, & ces préparatifs n'ont pas eſté faits en vain. Apres que cette agreable Muſique a ceſſé, elles ſe levent & prennent une autre Allée qui ſe terminoit dans un petit Bois; elles y entrent. Autre divertiſſement. C'eſt un Concert merveilleux de

Muſettes, de Flûtes douces, & de Hautbois. Cela va le mieux du monde; mais il faut voir à quoy tout aboutira. Le plus grand étonnement des Dames eſt de ne voir perſonne qui s'intéreſſe à cette Feſte. Elles ſortent du Jardin; le Concierge qui les attend à la porte, les prie de vouloir entrer dans la Salle, & elles y trouvent une Collation ſervie avec une magnificence qui ne ſe peut exprimer. La Marquiſe qui avoit eſté bien-aiſe de joüir des

Hautbois & de la Muſique, uſe de quelque reſerve ſur l'article de la Collation. Elle dit qu'aſſurément on ſe méprenoit, que tant d'appreſts n'avoient point eſté faits pour elle; & on luy proteſte tant de fois qu'autre qu'elle n'entreroit dans la Maiſon de tout le jour, qu'elle eſt obligée de ſe rendre. Quoy qu'elle ne doute point que cette mépriſe ne ſoit l'effet du Billet perdu, & qu'elle voye clairement que le Régal vient du Cavalier, qui comme

j'ay dit étoit fort galant, elle prie qu'au moins on luy apprenne à qui elle eſt obligée d'une honneſteté ſi ſurprenante. A cela point d'autre réponſe que de la prier de s'aſſeoir. Voila donc les Dames à table; elles mangent toûjours à bon compte, au hazard de ce qui peut arriver; & les Violons qui les viennent divertir pendant la Collation, font l'achevement de la Feſte. Enfin le Cavalier arrive, on luy dit qu'il y a quatre Dames à table. Il

entend les Violons, & n'ayant point à douter que ce ne ſoit ſa belle Veuve, il ſe prépare à luy faire la guerre de la maniere la plus enjoüée, de ce qu'elle luy a fait fineſſe du Régal qu'on luy donnoit. Il entre dans la Salle en criant, *voila qui eſt bien honneſte*, & n'a pas achevé ce peu de mots, que reconnoiſſant la Marquiſe, il croit eſtre tombé des nuës, & ne rien voir de tout ce qu'il voit. La Marquiſe l'obſerve, ſe confirme dans ce qu'elle croit par le

trouble où il eſt, & feignant de n'y rien penetrer ; que je ſuis ravie de vous voir, luy dit elle! par quel privilege eſtes-vous icy ? car on n'y laiſſe entrer aujourd'huy perſonne. Venez, mettez-vous aupres de moy; Monſieur le Conſeiller qui me reçoit avec la magnificence que vous voyez, voudra bien que je vous faſſe prendre part à la Feſte. Ces paroles jettent le Cavalier dans un embarras nouveau. Il ne ſçait ſi le Conſeiller le jouë, ou ſi c'eſt

la Veuve qui luy fait piece; & ne pouvant deviner par quelle avanture il trouve la Marquiſe dans un lieu où il ne l'attendoit pas, il tâche à luy cacher ſa ſurpriſe, pour ne luy pas apprendre ce qu'elle peut ignorer; mais il a beau ſe vouloir mettre de bonne humeur, ſa gayeté paroiſt forcée, & la malicieuſe Marquiſe ſe fait un plaiſir merveilleux de ſon deſordre. S'il reſve un moment, elle veut qu'il ſoit jaloux de ce qu'un autre que luy la régale d'une maniere

ſi galante, & luy dit plaiſamment, qu'il faut qu'il ait de bons Eſpions, pour avoir eſté averty de tout ſi à point nommé. Il répond qu'apres s'eſtre tiré de ſon affaire chagrine qui n'alloit pas comme il ſouhaitoit, il avoit appris qu'on luy avoit veu prendre la route de cette Maiſon où ils s'eſtoient ſouvent promenez enſemble, qu'il l'y eſtoit venu chercher, & qu'il avoit eu bien de la peine à ſe faire ouvrir. La Marquiſe feint de croire ce qu'il luy dit, & luy

parlant à demy bas, mais assez haut pour estre entenduë des Dames; n'admirez-vous pas, luy dit-elle, ce que fait faire l'amour? car il faut de necessité que Monsieur le Conseiller m'aime sans me l'avoir osé dire. Voyez de quelle maniere il me fait recevoir chez luy. Il est le plus avare de tous les Hommes, & cependãt il n'y a point de profusion pareille à la sienne. Nous avons esté déja régalées dans le Jardin de Voix, de Hautbois, & de Concerts;

c'eſt une galanterie achevée, & je croy que je l'aimeray s'il continuë. Le Cavalier perdoit patience, & il fut tenté vingt fois de s'expliquer, dans la penſée que ſon ſecret eſtoit découvert; mais il pouvoit ne l'eſtre pas, & c'eſtoit aſſez pour le retenir. Le jour s'abaiſſoit, on remonte en Carroſſe. Le Cavalier prend place dans celuy de la Marquiſe, qui le mene ſouper chez elle, & ne le laiſſe ſortir qu'à minuit. Ce n'eſtoit point aſſez, la Piece pou-

voit estre poussée plus loin, & c'est à quoy la Marquise ne manque pas. Elle sçait par le Billet perdu, que les Dames inconnuës s'attendoient à estre régalées le lendemain. Elle songe à mettre le Cavalier hors d'état de s'éclaircir, & par conséquent de satisfaire les Belles. Elle luy envoye pour cela de fort bon matin deux de ses Amis qui l'arrestent, jusqu'à ce qu'elle passe chez luy ellemesme, & fait si bien, que malgré qu'il en ait, elle

l'engage pour tout le reste du jour. Ce n'est pas sans plaisanter plus d'une fois sur la prétenduë galanterie du Conseiller. Mais tandis que la Marquise se divertit agreablement, on s'ennuye chez la belle Veuve de n'avoir point de nouvelles du Cavalier. L'heure de la promenade se passant, on s'imagine qu'il s'est piqué de ce qu'on avoit remis la Partie; on le traite de bizarre, & on proteste fort qu'on ne luy donnera jamais lieu d'exercer sa mé-

chante humeur. Il rend visite le lendemain, débute par quelque plainte; & la belle Veuve qui ne luy explique rien, se contente de luy répondre fort froidement. Son Amie plus impatiente, le querelle de les avoir fait attendre tout le jour; la chose s'éclaircit, on fait venir le Laquais. Le Laquais soûtient qu'il a donné le Billet à son Portier; & alors le Cavalier ne doute plus qu'il n'ait esté remis entre les mains de la Marquise, quoy qu'il ne

ſçache comment. Il conjure la belle Veuve de choiſir tel autre jour qu'il luy plaira, & il n'en peut rien obtenir. Il retourne chez la Marquiſe, qui luy demande s'il a fait ſa paix avec les Belles qu'il a manqué à régaler le jour precedent. Il ſe plaint de ſa maniere d'agir avec luy ; elleluy reproche le ſecret qu'il luy a fait de ſes Intrigues contre les loix de leur amitié. Ils ſe ſeparent en grondant, & je croy qu'ils grondent encor preſentement. J'ay ſçeu

toutes les circonſtances de l'Hiſtoire, d'un des plus particuliers Amis du Cavalier. La Marquiſe veut qu'il luy nomme la Dame pour qui ſe faiſoit la Feſte, & le Cavalier veut eſtre diſcret. Voila l'obſtacle du raccommodement.

Venons au Siege de Cambray. Je croy, Madame, qu'il n'eſt pas beſoin de vous faire ſouvenir que cette Ville eſt une des plus anciennes de la Gaule Belgique, qu'elle fut baſtie du temps de Servius Tullius

ſixiéme

ſixiéme Roy des Romains, & qu'il a toûjours eſté ſi difficile de la prendre à force ouverte ſans y perdre beaucoup de monde, que quand le ſecond de nos Rois s'en rendit le Maiſtre, ce ne fut qu'apres y avoir veu périr cinquante-trois mille Hommes de part & d'autre. Si cette grande Ville eſtoit ſi forte dés le temps de Clodion, on pouvoit la croire imprenable depuis que Charles Quint y eut fait bâtir cette redoutable Citadelle dont il n'y a

perſonne qui ne parle avec étonnement. Nous avons perdu cette Place il y a quatre-vingts deux ans. Les Eſpagnols l'aſſiegerent en 1595. Monſieur le Duc de Rhetelois ſe jetta dedans par l'ordre de Monſieur le Duc de Nevers ſon Pere. Le Mareſchal de Balagny qui y commandoit en avoit eſté declaré Prince, & ne croyez pas, Madame, qu'elle fuſt alors attaquée de la maniere qu'elle vient de l'eſtre par le Roy. Cette vigueur n'appartient qu'aux

François, & il eſt difficile de les vaincre, ſi on ne joint l'adreſſe à la force. Quand les Eſpagnols méditerent cette Conqueſte, le Roy Henry IV. qui avoit des affaires chez luy, eſtoit à Fontaine-Françoiſe où il tailloit de la beſogne aux Ennemis qui vouloient paſſer en Bourgogne; mais ce n'eſtoit point aſſez que ce Grand Prince fuſt hors d'état de venir ſecourir Cambray, il y avoit des François dedans, & les Eſpagnols craignãt qu'ils ne fiſ-

ſent une trop longue reſiſtance qui en auroit pû empeſcher la priſe, en donnant lieu au Secours de s'aſſembler, s'aviſerent d'un ſtratagéme qui leur réüſſit. Le prix du Bled eſtoit diminué de beaucoup par l'abondance de l'année, ils ſçavoient qu'il y en auoit de grandes proviſions dans la Place, & ils pratiquerent adroitement des Particuliers qui en donnoient plus qu'il ne valoit. La veuë d'un gain conſiderable tenta l'avarice de Madame de

Balagny, qui au déçeu de ſon Mary en vendit la plus grande partie en divers temps; & quand on en eut en quelque façon épuiſé la Place, le Comte de Fuentes la vint aſſieger. L'impoſſibilité d'attendre du Secours parce que les Vivres manquerent incontinent aux Aſſiegez, les obligea de ſe rendre, & on tient qu'il en prit un ſi grand ſaiſiſſement à Madame de Balagny, qu'elle mourut dans le moment que ſon Mary ſignoit la Capitulation. Toutes ces

choſes relevent de beaucoup la gloire du Roy, & tous accouſtumez que nous ſommes à voir autant de Miracles qu'il fait de Conqueſtes, nous ne concevons qu'avec peine qu'en ſi peu de temps, & ſans aucune perte conſiderable, il ait pû réduire une Ville qui a coûté autrefois tant de milliers d'Hommes, fortifiée d'une Citadelle qui en devoit au moins retarder la priſe de pluſieurs mois, & que l'Eſpagne ne nous avoit oſtée que par ſurpriſe, pen-

dant que l'Invincible Henry qui en estoit fort éloigné, avoit ailleurs de pressantes Guerres à soûtenir. Mais suivons nostre Grand Monarque, il ne fait que sortir de Valenciennes, & il est déja devant Cambray.

Avant que d'entrer dans le détail de ce Siege, je croy vous devoir nommer tous ceux qui ont alternativement monté la Tranchée, afin d'éviter une repetition de Noms qui seroit ennuyeuse, & grossiroit trop ma Lettre.

Mareſchaux de France.

M. le Mareſchal de Schomberg.

M. le Mareſchal de la Feüillade.

M. le Duc de Luxembourg.

M. le Mareſchal de Lorge

Lieutenans Generaux.

M. le Marquis de Renel.

M. de la Cardoniere.

M. le Comte d'Auvergne.

M. le Duc de Villeroy.

Mareſchaux de Camp.

M. le Prince Palatin de Birkenfeld.

M. le Comte de S. Geran.

M. le Marquis de Tilladet.

M. le Chevalier de Tillader.

M. le Marquis de Jauvelle.

Brigadiers de Cavalerie.

M. de la Fuite.

M. de Buzenval.

M. le Comte de Tallard.

M. d'Auger.

M. de Jossan.

Brigadiers d' Infanterie.

M. de Rubantel.

M. de Tracy.

M. le Marquis d'Uxelles.

M. de Villechäuve.

M. de S. George.

Aydes de Camp du Roy.

M. le Chevalier de Vendosme.

M. le Prince d'Harcourt.

M. le Marquis de Chiverny.

M. le Marquis de Cavois.

M. le Marquis de Danjeau.

Pendant qu'on travailloit aux Lignes, les Ennemis firent une Sortie, mais ils furent repoussez jusques à la Palissade par Monsieur Roze Brigadier de Cavale-

rie, qui fut bleſſé en cette occaſion d'un coup de Mouſquet à la cuiſſe.

Le Roy viſitoit & preſſoit ſans ceſſe les Travaux, & apres qu'on eut achevé les Lignes de circonvalation & de contrevalation, qui furent faites par les Païſans de Picardie, il ordonna l'ouverture de la Tranchée. Elle ſe fit la nuit du 29 au 30 de Mars; Sa Majeſté y demeura longtemps, & fit avancer le Travail. Le feu des Ennemis fut mediocre, &

leur Canon ne tira que le matin.

La nuit du 30 au 31.

Les Ennemis firent grand feu. On avança beaucoup le Travail, on ne perdit ny Soldats, ny Officiers. Monsieur de la Salle le Fils Officier aux Gardes fut blessé.

La nuit du 31 au 1 d'Avril

On avança beaucoup. Les Ennemis firent grand feu de Grenades, & furent fort incommodez par nostre Canon.

La nuit du 1 au 2 d'Avril

On fit un Logement

ſur la Contreſcarpe ; mais la droite commandée par Monſieur le Mareſchal de la Feüillade, & par Monſieur le Comte d'Auvergne, pouſſa ſi avant, qu'elle força la Demy-lune & la partie droite de l'Ouvrage couronné. On ne jugea pas à propos d'y demeurer, parce qu'on craignoit les Mines. Monſieur le Marquis de Tilladet qui commandoit à la gauche, planta des Piquets pour faire ſon Logement ; mais on ſe contenta de ſe retrancher ſur la Con-

trescarpe, comme il avoit esté résolu. Les Ennemis montrerent quelque vigueur, tuerent & blesserent quelques-uns des nostres, & furent encore plus vigoureusement repoussez. On leur prit un Capitaine & un Officier, avec quatorze Soldats: le reste se sauva par des Caponnieres.

La nuit du 2 au 3

Trois coups de Canon servirent de Signal pour attaquer deux Demy lunes entre la Citadelle & un Château qu'on emporta, Sur les

onze heures du matin on attacha le Mineur. Monſieur le Marquis de Broſſes fut bleſſé en allant le voir attacher, & les Aſſiegez ceſſerent de tirer. Pluſieurs Lettres marquent une conſtance que je n'oſerois aſſurer, mais que je croy pouvoir vous écrire. Elles diſent que Monſieur le Comte d'Auvergne fit ce qui n'eſtoit point encore arrivé à la Guerre, qu'il batit luy-meſme la Chamade, voyant que la conſternation des Ennemis les em-

peſchoit de ſonger à ce qu'ils devoient faire, & que ſi-toſt qu'ils parurent ſur les Remparts, il leur dit, *Qu'il eſtoit temps qu'ils ſongeaſſent au ſalut de la Ville, puis que le Mineur y eſtant attaché on la forceroit, & qu' ils devoient craindre qu'on ne la traittât plus impitoyablement que Valenciennes, ſi elle eſtoit priſe par aſſaut.* On entra en Negociation, & l'on conclut une Tréve qui dura vingt-quatre heures. Il y eut pluſieurs conteſtations, les En-

nemis pretendans demeurer maiſtres d'un grand Baſtion qui les voyoit à revers & qui donnoit ſur toute leur eſplanade. Mais cet Article ne put eſtre décidé en leur faveur, parce que c'eſtoit un Baſtion de la Ville, & que tout ce qui en dépendoit devoit demeurer au Roy.

Il y eut encore une autre conteſtation, & le Gouverneur demanda que les Femmes de Qualité ſortiſſent, auſſi-bien que celles des petits Officiers & des Sol-

dats avec un Passeport, & qu'elles fussent conduites à Mons avec leur Bagage. Le Roy répondit qu'il donneroit aux Femmes de Qualité un Quartier tel qu'elles voudroient dans la Ville, avec une Garde suffisante pour leur seureté; mais que pour les autres qu'on faisoit monter au nombre de douze cens, elles pouvoient entrer dans la Citadelle, aussi bien que les Blessez. Il y a des Lettres qui assurent que Sa Majesté permit à huit Femmes de

considération de se retirer à Mons. Les Ennemis eurent deux jours entiers pour songer à leurs affaires, ils s'en servirent pour tirer de la Ville tout ce qui pouvoit estre utile à leur defence, & le conduire dans la Citadelle. Le Gouverneur ordonna à tous les Cavaliers de tuer leurs Chevaux, & de n'en reserver que dix par Compagnie. Les Cavaliers ne purent s'y résoudre, & l'Executeur de la Haute Justice eut ordre de faire cette grande Execution, apres la-

quelle quatre mille Hommes commandez par de bons Officiers, ſans compter les Officiers Reformez, tous réſolus de ſe bien defendre & de tenir au moins trois mois, entrerent dans la Citadelle, ayant abandonné à la clemence du Roy douze cens Femmes de leur Garniſon; ce qui donna lieu à l'Avanture ſuivante.

Une de nos Vedettes ſe trouvant pendant la Tréve ſi pres de celle des Ennemis, qu'il ne leur eſtoit pas

difficile de s'entre-parler, le François dit à l'Espagnol, *Qu'il ne sçavoit ce qu'il alloit faire, de s'enfermer dans la Citadelle, puis que le Roy n'avoit pas permis qu'ils emmenassent leurs Femmes, & que les François estant maistres de la Ville, il trouveroit à son retour qu'on y auroit bien fait des affaires.* L'Espagnol entra en de si grandes appréhensions, qu'ayant jetté son Mousquet, il se rendit aux nostres, & ne voulut point entrer dans la Citadelle.

Le Greffier de la Ville, & le Prevoſt de la Cathedrale, ſe rendirent aupres Monſieur de S. Poüange, & en ayant reçeu la Capitulation par laquelle les Habitans ſeroient traitez comme ceux de Lile, & le Clergé comme celuy de Tournay, la Tréve eſtant expirée, on livra le cinquiéme du mois, à cinq heures apres midy, une Porte à nos Troupes, leſquelles ſe ſaiſirent de tous les Poſtes à meſure que les Ennemis les abandonnoient pour ſe retirer dans la Citadelle.

La vigilance, les fatigues & l'intrépidité du Roy, ne se peuvent exprimer. Il fut à la Tranchée deux heures apres qu'elle fust ouverte, & s'avança luy quatriéme jusqu'à la teste du Travail. Quelques jours auparavant un Boulet de Canon avoit passé aupres du Sieur de Givry, Ecuyer de la petite Ecurie, qui n'estoit pas loin de Sa Majesté.

Le Roy ne fut pas plutost maistre de Cambray, que le Prevost de la Cathedrale, qui est en réputation

d'un Homme d'esprit, vint de la part de tout le Clergé, prier Sa Majesté d'entrer dans la Ville, ce qu'elle ne fit qu'apres la prise de la Citadelle. Quittons un mo-ment cette matiere, & pour vous délasser de la guerre, passons au chapitre de l'Amour. Voicy des Vers qu'il a fait faire: ils ont un tour noble qui marque les privileges de leur source, & vous n'en avez jamais trouvé de bons, si vous n'estes contente de ceux-cy.

IE suis vieux, Belle Iris, c'est un mal incurable.
De jour en jour il croist, d'heure en heure il accable,
La mort seule en guerit, mais si de jour en jour
Il me rend plus mal propre à grossir vostre Cour,
Ie tire enfin ce fruit de ma décrepitude,
Que je vous voy sans trouble & sans inquietude,
Sans batement de cœur, & que ma liberté
Pres de tous vos attraits est toute en seureté.
Tel est l'heureux secours que reçoit des années
Vne ame dont vos loix regloient les destinées.

Non que je ſois encor bien deſaccoutumé
Des douceurs que prodigue un cœur vrayment charmé;
A ce tribut flateur la bienſeance oblige,
Le Merite l'impoſe, & la Beauté l'exige,
Nul âge n'en diſpenſe, & fût-on aux abois,
Il faut en fuir la veuë, ou luy payer ſes droits;
Mais ne me rangez point, alors que j'en ſoûpire,
Parmy les Soûpirans dont il vous plaiſt de rire.
Ecoutez mes ſoûpirs ſans les conter à rien,
Ie ſuis de ces Mourans qui ſe portent fort bien,
Ie vis aupres de vous dans une paix profonde,

Et doute, quand j'en sors, si vous estes au Monde.
Pardonnez-moy ce mot qui sent le revolté,
Avec le cœur peut-estre il est mal concerté,
Vos regards ont pour moy toûjours le mesme charme,
M'offrent mesmes perils, me donnent mesme alarme,
Et je n'espererois aucune guerison,
Si l'âge estoit chez vous mon seul contrepoison.
Mais graces au bonheur de ma triste avanture,
A peine ay-je loisir d'y sentir ma blessure.
Graces à vingt Amans dont chez vous on se rit,
Dès que vostre œil m'y blesse, un autre œil m'y guerit.

Souffrez que je m'enflate, & qu'à
mon tour je cede
Au chagrinant Rival qui comme
eux vous obsede,
Qui leur fait presque à tous deser-
ter vostre Cour,
Et n'ose vous parler ny d'Himen ny
d'amour.
Vous le dites du moins, & voulez
qu'on le croye,
Et mon reste d'amour vous en croit
avec joye;
Je fay plus, je le voy sans en estre
jaloux,
A vostre tour m'en croyez-vous?

Que pensez-vous, Madame, de cette galanterie? L'Autheur qui prétend que ses vieilles années luy ont

acquis l'avantage d'aimer ſi commodement, & qui s'explique d'une maniere ſi agreable, ne merite-t-il pas d'eſtre particulierement conſideré de la Dame? Il eſt rare de pouvoir conſerver dans un âge auſſi avancé que celuy qu'il ſe donne, le feu d'eſprit qu'il fait paroiſtre encor dans ces Vers; & le vieux Martian que vous avez tant admiré dans l'admirable Pulchérie du grand Corneille, n'auroit pas parlé plus galamment, s'il avoit

voulu s'éloigner du sérieux.

A l'heure qu'il est, on m'apporte une Lettre qui merite bien de vous estre envoyée, & qui est une espece d'avanture pour moy. C'est à vous, Madame, à qui je dois les choses obligeantes que vous y verrez. Si vous n'aviez pas souffert que les Nouvelles que j'ay soin de vous envoyer tous les mois, prissent le Titre de Mercure Galant pour courir le monde, apres qu'elles ont esté jusqu'à vous, je n'aurois

pas reçeu un témoignage si avantageux de l'approbation que leur donne le Public. J'ignore le nom de la Personne qui me fait la grace de m'écrire; je sçay seulement celuy de la Dame dont on me parle, & vous voudrez bien que je vous le taise. Tout ce que je me croy permis de vous en dire, c'est qu'elle est d'un mérite generalement reconnu, & qu'assurément vous entendrez parler d'elle plus d'une fois dans le Mercure.

LETTRE D'UN INCONNU, A L'AUTHEUR DU MERCURE GALANT.

IE sers de Secretaire à une belle Dame, qui souhaite, Monsieur, que je vous mande l'extréme satisfaction que luy a donnée la lecture des deux premiers Tomes de vostre Mercure Galant. Je conviens avec elle que c'est un Ouvrage tres-utile, & mesme

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

glorieux pour la France; qu'il ſera encor plus recherché quelque jour qu'il ne l'eſt aujourd'huy, quoy qu'il ſoit aſſez difficile d'en avoir des premiers, & que dans un Siecle éloigné du noſtre, il ſervira de Titre à quantité de Familles dont vous faites connoiſtre & la nobleſſe & l'antiquité: mais à vous dire les choſes comme elles ſont, je croy qu'il y a un peu d'intereſt meſlé aux loüanges que vous donne la Dame dont je vous parle. Elle a une demangeaiſon terrible de voir

ſon Nom parmy ceux à qui vous donnez place dans le Mercure ; & comme elle ſçait qu'il a un fort grand ſuccés, qu'il court déja dans toutes les Villes de France, & meſme plus loin, elle n'en fait point la fine, elle ſeroit ravie de courir le Monde avec luy. C'eſt eſtre Coureuſe, il eſt vray, & ce meſtier n'accommode pas la réputation d'une Femme ; cependant elle croiroit n'y pas hazarder la ſienne, au contraire, eſtant auſſi perſuadée qu'elle eſt qu'on ne pourra plus à l'avenir faire

preuve de valeur, de beauté, & de bel esprit, si l'on n'est dans le Mercure, elle seroit au desespoir que vous oubliassiez à parler d'elle. Quelque envie pourtant qu'elle en ait, elle dit fort plaisamment qu'elle ne seroit pas peu embarassée à vous marquer son bel endroit, qu'elle ne sçait par où se prendre pour le trouver; & que ce qui la console, c'est qu'elle l'apprendra de vous par la connoissance infuse que vous devez avoir de tout le monde, veu la maniere dont

*vous parlez de mille Gens. Iugez si elle a raison en cela; elle s'appelle Madame la Marquise de *** & à present que vous sçavez son nom, je croy que vous ne chercherez pas longtemps ce bel endroit qu'elle a tant de peine à découvrir. Sa naissance, sa beauté, son esprit, sa fidelité pour ses Amis, voila bien de beaux endroits au lieu d'un. Choisissez; de quelque costé que vous vous tourniez sur son chapitre, vous ne parlerez point à faux. Elle espere que comme*

les Hommes ont leurs Hiſtoriens, vous ne dédaignerez point d'eſtre quelque jour celuy des Femmes, & qu'apres avoir rendu à nos Braves la juſtice que vous leur devez dans cette Campagne, vous eſtimerez aſſez les Belles pour en vouloir faire une reveuë. Sa modeſtie l'empeſche de ſe mettre de ce nombre, je m'en rapporte à vous, & tiens cependant que les Hommes ne vous ſont pas peu obligez. Ie les trouve bien plus à leur aiſe reliez en Veau dans voſtre Livre, que d'avoir à cou-

vir en feüilles volantes dans les autres Nouvelles que les Dames lisent rarement. I'en connoy qui ont eu bien de la joye d'apprendre dans le Mercure les belles Actions de leurs Amans, qu'elles ne lisoient point ailleurs, ou qu'elles y voyoient marquées, sans qu'il y eust rien de leurs autres belles qualitez. Ceux qui se sont distinguez à Valenciennes & à la Bataille de Cassel, vous doivent un remercîment, & il est à croire que vous n'oublierez pas les autres qui se sont signalez à

Cambray & à S. Omer. Prenez-y garde, je connois une Demoiselle avec qui vous auriez un fort grand démesslé, si vous ne parliez pas de son Amant. Ce que je remarque de particulier, c'est que vous accoûtumez le monde à n'estre pas fâché d'entendre dire du bien de son prochain; cela est assez nouveau, car nostre panchant est à la satyre. Vous ne desobligez personne, & ce que vous dites d'avantageux pour ceux que vous loüez, est fondé sur des choses si veritables, que comme vous les

citez, elles ne peuvent passer pour des flateries. Continuez, Monsieur, je vous en sollicite pour les Belles, & je ne doute point que vous n'en soyez sollicité d'ailleurs par tout ce qu'il y a de plus honnestes Gens en France.

Et par apostille il y a d'une écriture de Femme.

Ne croyez pas, Monsieur, un Extravagant qui ne vous écrit que des folies sur l'article qui me regarde. I'ay amené la mode de joüer les

années du Mercure, comme on jouë les Loges pour la Comédie, & il veut se vanger de ce qu'il l'a perdu pour un an contre deux Dames & contre moy, qui nous en divertirons à ses dépens. Ainsi ne changez pas le dessein de le poursuivre, car ce seroit autant de perdu pour nous.

Je vous avouë, Madame, que la lecture de cette Lettre m'a donné du plaisir; je la trouve bien écrite, & je voudrois en pouvoir imiter le stile dans toutes cel-

les que vous me faites l'honneur de souhaiter de moy ; mais pour passer de la Prose aux Vers, & vous parler de l'Amour Noyé, je ne suis point surpris qu'on vous en ait dit du bien, je vous l'envoye. C'est une tres-jolie bagatelle. Comme elle a plû icy à tout le monde, je ne doute pas qu'elle ne soit de vostre goût ; & afin que vous en receviez plus de plaisir, il faut vous en expliquer le sujet. On s'estoit entretenu de toutes choses dans

une fort agreable Compagnie; on y avoit mesme un peu médit, car le moyen de parler longtemps, & de ne donner pas sur le prochain? On ne sçavoit plus que faire, la pluye empeschoit la promenade; & comme le badinage est quelquefois de saison, on s'avisa de badiner. Le Jeu de l'Amour Noyé fut le divertissement qu'on choisit. On nomme deux Amans aux Belles, qui en noyent l'un en faveur de l'autre. Il y en avoit quelques-unes

dans cette petite Assemblée, qui valoient bien qu'on souhaitast d'en estre choisy, & il arriva qu'une des plus enjoüées noya jusqu'à douze fois un des deux Amans qu'on luy donna. Ce fut cette jeune Personne qui a les cheveux d'un si beau blond, dont le visage & la taille sont si fort à vostre gré, & que vous dites que Madame la Marquise de *** a raison d'appeller son petit Ange. Voila la Noyeuse. Je ne vous puis dire quel est le

Noyé; je ſçay ſeulement que les Vers ſont de Monſieur de Fontenelle, qui à l'âge de vingt ans a déja plus d'acquis qu'on n'en a ordinairement à quarante. Il eſt de Roüen, il y demeure; & pluſieurs Perſonnes de la plus haute qualité qui l'ont veu icy, avoüent que c'eſt un meurtre que de le laiſſer dans la Province. Il n'y a point de Science ſur laquelle il ne raiſonne ſolidement; mais il le fait d'une maniere aiſée, & qui n'a rien de la ru-

deſſe des Sçavans de profeſſion. Il n'aime les belles Connoiſſances que pour s'en ſervir en honneſte Homme. Il a l'eſprit fin, galant, délicat ; & pour vous le faire connoiſtre par un endroit qui vous ſera tres-connu, il eſt Neveu de Meſſieurs Corneille.

L'AMOUR NOYE'.

PHilis plongeoit l'Amour dans l'eau,
L'Amour ſe ſauvoit à la nage ;
Il revenoit ſur le rivage,
Philis le plongeoit de nouveau.

Cruelle, disoit-il, vous qui m'avez
fait naistre,
Helas! pourquoy me noyez-vous?
Est-ce que vous voulez m'empes-
cher de paroistre?
Prenez-en un moyen plus doux.

Ie ne paroistray point, c'est une
affaire faite,
Ie ne vous ferois pas pourtant de
des-honneur;
Au lieu de me noyer, donnez-moy
pour retraite
Vn petit coin de vostre cœur.

Ie vous répons qu'il seroit impos-
(sible
De trouver un endroit plus propre
à me cacher;
Comme on sçait qu'il me fut toû-
jours inaccessible,
On ne m'y viendra pas chercher.

Philis ne l'en voulut pas croire,
Ce n'est pas qu'apres tout l'avis ne fust fort bon;
Pour réponse elle le fit boire,
Mais boire plus que de raison.

Tel qu'un petit Barbet qu'à l'eau son Maistre envoyé,
Et qui de ce péril dés qu'il est échappé,
Revient à son Maistre avec joye
Tout degoûtant & tout trempé;

Tel l'Amour s'exposant à des rigueurs nouvelles,
A peine sorty du danger,
Revenoit vers Philis, en secoüant ses aisles,
Quoy qu'il sçeust que Philis alloit le replonger.

Ses

Ses forces cependant à la fin s'é-
puiserent,
Il estoit las de faire des plongeons,
Il se rendit, & les bras luy man-
querent,
Il falut qu'il coulast à fonds.

Le croira-t-on? Philis en fut ravie,
Car elle le noyoit pour la douziéme
fois:
Elle herita de l'Arc, des Traits &
du Carquois,
Dont elle s'est fort bien servie.

Pour le petit Amour, je ne puis con-
(cevoir
Qu'à la nage onze fois il soit sorty
d'affaire;
Sans beaucoup de vigueur cela ne se
peut faire,
Le pauvre Enfant n'en devoit
guere avoir,

Il fut toûjours mal nourry par sa Mere.
Quoy que l'espoir ne soit qu'une viande legere,
A peine fut-il né, qu'on le sevra d'espoir.

Si Philis un peu moins injuste
L'eust traité comme il faut ~~quand~~ *en lui donnant* ~~*il eut veu*~~ *le jour,*
C'eust bien esté l'Amour le plus robuste
Que l'on eust veu de memoire d'Amour.

Epitaphe de l'Amour.

Cy gist l'Amour, Philis a voulu son trépas,
L'a noyé de ses mains, on n'en scait point la cause.

Quoy que sous ce Tombeau son petit Corps repose,
Qu'il fust mort tout-à-fait je n'en répondrois pas.
Souvent il n'est pas mort, bien qu'il paroisse l'estre,
Quand on n'y pense plus il sort de son Cercueil,
Il ne luy faut que deux mots, un coup d'œil,
Quelquefois rien pour le faire renaistre.

Vous vous souvenez je croy, Madame, qu'il y a déja quelque temps que la Ville de Cambray est prise: je n'ay pas crû devoir passer aussi tost apres sa réduction

au Siege de la Citadelle. Le Roy dont le grand cœur ne trouve rien de trop difficile, luy donna vingt-quatre heures pour se préparer à une vigoureuse resistance, & j'ay pris ce temps pour délasser vostre esprit, & vous faire lire des Pieces aussi galantes qu'agreables, avant que de venir aux particularitez que j'ay à vous en dire. Voicy les Noms des Officiers Generaux, qui tant qu'a duré ce Siege, ont tour à tour monté la Tranchée.

Mareſchaux de France.

M. le Mareſchal de Schomberg.

M. le Mareſchal de la Feüillade.

M.leMareſchal deLorge

Lieutenans Generaux.

M. le Comte d'Auvergne.

M. le Duc de Villeroy.

M. le Marquis de Renel.

Mareſchaux de Camp.

M. le Prince Palatin de Birkenfeld.

M. le Comte de S. Geran.

M. le Marquis de Tilladet.

M. le Chevalier de Tilladet.

M. de Monbron.

Brigadiers.

M. de S. George.

M. le Marquis d'Uxelles.

M. de Rubantel.

M. Joſſau.

Il eſt difficile de donner à tous ces Meſſieurs le rang qui leur appartient, leurs pretentions peuvent eſtre fondées ſur deux choſes: l'une ſur la naiſſance, & l'autre ſur le temps qu'il y a qu'ils ſont Officiers Generaux; mais ce n'eſt pas à

moy à décider ſur la premiere, & je ne ſuis pas aſſez informé de la ſeconde; c'eſt pourquoy toutes les fois que j'en parleray, le hazard ordonnera de leur rang. Je ne vous marque point icy les Noms des Aydes de Camp du Roy, je vous les ay déja fait connoiſtre. Peut-eſtre ſerez-vous ſurpriſe de trouver moins d'Officiers Generaux au Siege de la Citadelle qu'il n'y en avoit à celuy de la Ville; mais les grands Détachemens que le Roy fit ſi

judicieusement pour envoyer au devant du Prince d'Orange, en sont cause. Sa Majesté qui ne fait rien qu'avec une prudence admirable, ordonna quelques jours apres qu'il n'y auroit plus qu'un Officier General de jour. Voyons les agir sous les ordres de ce Grand Prince.

La nuit du 5 au 6 d'Avril

Le Roy fit ouvrir la Tranchée à l'Esplanade de la Citadelle, & commencer une Attaque par dehors. On ne fit cette nuit que gabion-

ner les avenuës des Ruës, & pousser quelques sapes : on fit aussi un petit Logement à droit & à gauche au bout des deux Ruës qui aboutissoient à l'Esplanade. La mesme Tranchée qui avoit déja servy pour l'attaque de la Ville, fut encore poussée dehors à la gauche contre la Citadelle.

La nuit du 6 au 7

Les Suisses travaillerent toute la nuit dans la Ville à pousser leurs Logemens. Les Ennemis firent une Sortie, & vinrent jusques à

l'endroit où Monſieur de Vigny prenoit ſes meſures pour loger ſes Mortiers. Comme il ſe vit au milieu d'eux, il les ſuivit avec beaucoup de preſence d'eſprit juſques à leur Contreſcarpe, où apres qu'ils ſe furent retirez, il ſe coula le long de la muraille du Rempart de la Ville. Les Suiſſes le prirent pour un Rendu, & il fut conduit aux Officiers, qui le reconnurent d'abord. On pouſſa cette nuit-là les Travaux fort pres du Glacis de la

Contrescarpe. Les Assiegez firent deux Sorties: ils pousserent quelques Travailleurs que les Officiers remenerent aussi tost. Deux de nos Batteries se trouverent le matin en estat de tirer, quoy que plusieurs de nos Travailleurs eussent esté tuez par le Canon des Ennemis qui estoit monté sur des Cavaliers fort élevez, & qui découvroit tout ce qui se passoit dans la Plaine. Il tua Monsieur Chamants, Commissaire de l'Artillerie qui estoit en

grande reputation, & emporta le bras d'un autre, dont la force du coup fit tomber le Chapeau, qu'il ramassa froidement. Monsieur de Sautour Lieutenant aux Gardes qui alloit visiter les Travaux, & venoit à cheval du Camp, eut ce mesme jour les deux bras emportez d'un coup de Canon dont il mourut trois heures apres. Monsieur le Comte d'Auvergne courut aussi grand hazard de la vie, un Boulet ayant emporté un Gabion derriere lequel

il estoit. Il fut couvert de pierres & de terre, il eut une contusion à la teste, quelques égratignures au visage ; & la fiévre l'ayant pris, le Roy luy fit donner sa Litiere pour le conduire à la plus prochaine Ville.

La nuit du 7 au 8

La Tranchée du costé de la Ville fut poussée par les Gardes à quarante pas de la Contrescarpe. Monsieur de Catinal qui en est Major General, ordonna à Monsieur de Beauregard, & à Monsieur d'Anglure Capi-

taines au mesme Corps, de pendre douze ou quinze de leurs meilleurs Soldats, avec un bon Sergent pour soûtenir leurs Sapeurs. Les Ennemis sortirent au nombre de trente ou quarante du costé de Monsieur le Marquis d'Anglure. Le Sergent détaché avec ce petit nombre de Soldats les attendit, & leur fit une décharge si à propos, qu'il en jetta plusieurs par terre, les autres se retirerent dans leurs Palissades. Ils tenterent la mesme chose à la

gauche, & ils eurent un pareil succés. On fit un Logement sur le Bastion attaché à la Ville. On dressa le matin une Baterie de huit pieces de Canon au Logement qu'on avoit fait sur le mesme Bastion de l'attaque de la Ville. On mit en estat la Baterie des Mortiers. Monsieur de Megnac, Commissaire de l'Artillerie, fut tué.

La nuit du 8 au 9

On acheva la communication de toutes les Sapes; la Tranchée du costé de

l'Esplanade fut avancée aussi bien que celle qui est du costé de la Campagne. L'on pratiqua deux Bateries, l'une sur le Bastion du Moulin à la gauche de l'attaque de la Ville, de dix pieces de Canon sous Monsieur Tibergeau & l'autre sur le Bastion de Sainte Barbe, de sept pieces à la droite vers la Porte de France sous Monsieur d'Alinville. On ne pouvoit pas mieux poster deux Bateries; celle de Monsieur Tibergeau découvroit toute la Porte &

le Pont de la Citadelle à la Ville, avec toute la face du Bastion neuf; & la Baterie de Monsieur d'Alinville voyoit l'autre face du Bastion neuf, & celle du Bastion qui regarde la Porte du Secours. A l'Attaque de Picardie hors de la Ville, on avança une autre Baterie qui démonta une partie du Canon des Ennemis. Une de nos Bombes estant tombée dans la Citadelle sur un tas de Grenades, le feu s'y prit & fit un grand fracas; cellesque les Ennemis jette-

rent eſtoient ſi petites & ſi foibles, qu'en tombant elles ſe caſſoient ſur le pavé. Les Aſſiegez ne craignoient rien tant que de certains Manequins remplis de pierres de toutes groſſeurs, que l'on met dans des Mortiers faits expres, & qui ſont plus longs que les autres: ces pierres s'écartent en l'air, & briſent en tombant tout ce qu'elles rencontrent; les bleſſures en ſont dangereuſes, & la gangrene s'y met bientoſt.

La nuit du 9 au 10

On fit trois Bateries, on travailla dans le Fossé pour s'approcher de la pointe du Bastion de la Place. Monsieur Faucher Ingenieur, allant visiter les Sapes où les Ennemis jettoient une infinité de Grenades, reçeut un coup de Mousquet dans la teste. On acheva la communication de la droite à la gauche entre les deux Tranchées qui embrassent deux Bastions exterieurs de la Place qui n'en a que quatre. On auroit pû

faire la décente du Fossé; mais comme tout y estoit plein de Caponieres & de Fourneaux, le Roy voulut ménager son monde. Sa Majesté vit jetter des Bombes & des Carcasses, elles mirent le feu dans un Magasin de Bois de la Citadelle qui fut consommé; ce qui obligea les Ennemis à se retirer dans leurs Cazemates. Monsieur le Tillier Commissaire de l'Artillerie fut tué l'apresdînée.

Le dixiéme au matin, Monsieur le Duc de Ville-

roy revenant de la Tranchée, & s'en allant au Camp par la Porte de Noſtre-Dame, dont le chemin eſtoit battu de quelques Pieces de la Citadelle que noſtre Canon n'avoit pû démonter, on dit à Monſieur le Marquis de Renel, qui eſtoit avec Monſieur le Marquis d'Arcy, que Monſieur le Duc de Villeroy venoit derriere luy; il ſe retourna pour aller au devant, & voyant en meſme temps mettre le feu au Canon, il dit, *Voila qui eſt*

pour nous, & le Boulet luy donna aussi-tost dans le milieu du corps.

La nuit du 10 au 11

On poussa les Sapes à la droite, & l'on fit des communications: les Assiegez sortirent à la gauche & firent plier nos Travailleurs; mais Messieurs les Marquis de Tilladet & d'Uxelles les rassurerent & repousserent les Ennemis. A mesme temps Messieurs de Chapereux & de Courtevin, Capitaines détachez de Picardie, prirent une grande De-

my-lune revestuë & tres-bien cazematée, avec des creneaux à trois gueules qui defendoient le Fossé, & deux grandes Caponieres. Nos Soldats estant entrez dans les Cazemates avec beaucoup de vigueur, furent fort incommodez du feu qui s'y mit par le moyen des Poudres que les Ennemis y avoient laissées, & dont ils avoient fait des traînées. On fit un Logement à la gorge de la Demy lune qui venoit d'estre prise, & l'on dressa deux Bateries

à l'attaque gauche pour batre une Demy-lune du corps de la Citadelle.

La nuit du 11 au 12

Le Roy ayant résolu de faire attaquer toute la Contrescarpe du costé de l'Esplanade, & de faire faire un Logement sur le bord du Fossé à la gauche hors de la Ville, les Suisses monterent la Tranchée, & l'on fit des Détachemens de deux cens Hommes des Gardes Françoises, du Regiment du Roy, du Regiment Dauphin, de celuy de Picardie,

&

de celuy des Fuſeliers. Les Capitaines détachez des Gardes eſtoient M. d'Avezan, qui devoit eſtre ſoûtenu par M. le Chevalier de Mirabeau en cas de beſoin. Mósieur le Chevalier de Tilladet eſtoit le Mareſchal de Camp de jour; il y avoit un Brigadier à la gauche. Mósieur le Prince d'Elbeuf eſtoit Ayde de Camp du Roy. L'ordre eſtoit donné pour minuit, & on eſtoit convenu qu'au dernier coup de Canon des huit que la Baterie de Tibergeau

devoit tirer, on feroit connoiſtre par un *Vive le Roy* à ceux des autres Attaques, que nous eſtions maiſtres de la Contreſcarpe. Pluſieurs voulurent eſtre de la partie comme Volontaires, & entr'autres Monſieur le Marquis d'Anglure, qui montra autant d'impatience en attendant le Signal, que s'il n'euſt pas déja eu toute la réputation qu'il a ſi juſtement meritée. Les autres eſtoient Monſieur le Chevalier de Courtenay, Monſieur le Marquis de

Maloſe Neveu de Monſieur le Mareſchal de Lorge, Monſieur le Vicomte de Meaux petit-Fils de Monſieur le Duc d'Orval, Monſieur le Vicomte de Corbeil Fils de Monſieur le Comte de Bregy, Monſieur le Chevalier de Feuquieres, Monſieur le Comte de la Vauguyon, Monſieur le Jay Fils de Monſieur le Preſident le Jay, Monſieur le Chevalier d'Arnoul, & Meſſieurs Boiſy, de Rouvray, de Vauroüy, Parfait, Goulon, Tilly, Asfeld Suedois,

& plusieurs autres. Le Roy estoit vers la Porte de Peronne qui devoit voir l'Attaque. Le dernier coup de Canon ayant tiré, on marcha dans un grand silence jusques à la Contrescarpe. On y fut à peine arrivé, que les Soldats firent un grand cry de *Vive le Roy*, & un grand feu de Mousquets & de certaines Machines de verre pleines de poudre, qui ne manquent jamais de s'alumer en les jettant. On força tout ce qu'on rencontra, & l'on marcha en fai-

ſant toûjours un fort grand feu juſques à une guerite du Rempart de la Ville qui aboutit ſur le Foſſé de la Citadelle. Les Ennemis qui n'oſoient lever la teſte ſur leurs Baſtions, ny ſur leur courtine, laiſſerent à nos Travailleurs tout le temps d'avancer leur Travail ſans beaucoup de riſque. Les Aſſiegez ſe contentoient de jetter des Grenades qui tomboient difficilement dans le chemin couvert, à cauſe de la largeur du Foſſé. Ils s'apperçeurent de leur

peu d'effet, & voyant que le feu des noſtres qui avoit déja duré trois heures ſe ralentiſſoit par le manquement de munitions, par la laſſitude des Soldats, & par la chaleur des Mouſquets qui commençoient à s'échauffer beaucoup, ils firent de leur courtine & de la face de leur Baſtion un feu de Mouſqueterie ſi grand juſques au jour, qu'on ne ſçauroit s'imaginer qu'avec peine comment le Logement put eſtre achevé. Il le fut cepen-

dant; mais on y perdit du monde, & Messieurs les Chevaliers de Courtenay & d'Arnoul furent blessez, aussi-bien que Messieurs de Rouvray, le Jay, Boisy, Vauroüy, Parfait, & le Fils de Monsieur le Colonel Lokman. Il y eut un Sous-Lieutenant de Catinal tué. Le Roy dit qu'il n'avoit jamais veu un si grand feu.

Le douziéme pendant le jour on fit un trou à coups de Canon à la face du Bastion, à la gauche de la Ville, pour loger le Mineur.

La nuit du 12 au 13

On travailla à faire la communication des Attaques du costé de celle des Gardes. A la gauche on fit une Baterie dans le Fossé de la Ville qui batit la muraille qui le separe d'avec celuy de la Citadelle, & qui devoit soûtenir le Mineur qu'on avoit attaché à la face du Bastion opposé à celuy de la Ville. Cette Baterie estoit soûtenuë par un Détachement des Grenadiers à cheval de la Maison du Roy, tous Gens d'élite,

commandez par Monſieur Riotot. Le Mineur travailla avec toute la diligence poſſible, & il avoit preſque tout diſpoſé, quand les Ennemis qui en eurent quelque ſoupçon, envoyerent la nuit un Colonel Eſpagnol nommé Couvaruvias pour reconnoiſtre ce qui ſe paſſoit dans le Foſſé. Son Bonnet fut emporté d'une mouſquetade.

La nuit du 13 au 14

On élargit les Logemens & les Places d'armes à l'attaque droite. On travailla

à cinq Bateries à la gauche, & l'on fut occupé à faire en deux endroits la Descente dans le Fossé, & à dresser un Logement pour le Mineur, avec une Baterie de quatre Pieces. Le feu des Ennemis fut fort grand pendant toute la nuit.

Le 14 au matin

Les Bateries pour batre le Bastion de la gauche, & celles du Fossé pour favoriser le Mineur, tirerent sur les neuf heures, & sur les dix on attaqua hors de la Ville une Demy-lune de terre à

la gauche du Baſtion. L'impatience de ceux qui eſtoient deſtinez pour l'attaquer fut ſi grande qu'ils ne purent attendre l'heure qui avoit eſté marquée. Cette Demy-lune fut auſſi-toſt emportée, quoy qu'elle fuſt reveſtuë par la gorge. On prit quelques Ennemis avec un Officier. Monſieur Pariſot Ingenieur eſtoit de jour, il avoit eu ordre de faire travailler à un Logement au milieu de la Demy-lune, & meſme au delà s'il eſtoit poſſible, afin qu'on

puſt y mettre plus demonde, & que les noſtres en fuſſent entierement maiſtres. C'eſtoit un moyen d'éviter les Fourneaux qui ſont ordinairement aux angles où l'on a accouſtumé de faire les Logemens. On fit avancer les Travailleurs avec leurs gabions, faſcines & autres outils. Ils travaillerent pendant trois quarts d'heures à la faveur d'un fort grand feu de nos Gens détachez, & de celuy qu'on faiſoit de nos Travaux: cependant les Ennemis jette-

rent quantité de Grenades, & résolurent de nous chasser. Un Regiment Irlandois, avec plusieurs Officiers reformez, soûtenus des Officiers Espagnols, fut commandé pour cela. Ils firent joüer un Fourneau sur la gorge de la Demy-lune, pour s'en faciliter l'entrée, & parurent sur leurs Bastions & sur leur Courtine, en faisant un feu extraordinaire. Il fut si violent, que nos Soldats qui n'estoient plus en état de leur répondre par un aussi

grand, à cauſe de celuy qu'ils avoient déja fait, furent obligez de ſe retirer, le Logement n'ayant pû eſtre achevé Les Aſſiegez deſcendirent pour ruiner la teſte de nos Travaux; mais Monſieur le Duc de Villeroy ſoûtint leur premier effort, & les obligea de rentrer, de ſorte qu'ils ſe contenterent de reprendre ce qu'ils avoient perdu. Meſſieurs d'Erouville, Dort Neveu de Monſieur de Feuquieres, & Pariſot Ingénieur, furent bleſſez.

Monſieur le Duc de Villeroy ſe tint toûjours dans un Poſte avancé, où il eſſuya pendant quatre heures le feu des Ennemis avec une fermeté inébranlable. Monſieur de Rubantel donna des marques d'une grande intrépidité, & ſe tint dans la Demy-lune tant qu'on la put garder. Monſieur le Marquis d'Uxelles y donna des marques de ſon courage & de ſa conduite. Les autres qui ſe ſignalerent, furent Monſieur le Marquis de Dan-

geau & Monſieur le Marquis de Palaiſeau, Fils de Monſieur le Mareſchal de Clerambault, Monſieur le Chevalier de Bevron-d'Harcour, Meſſieurs les Vicomtes de Meaux & de Corbeil, Monſieur des Crochets Capitaine au Regiment Dauphin, Meſſieurs d'Agicour, Goulon Ingénieur, & Aſfeld Suedois. Pluſieurs autres ſe diſtinguerent encor; je vous les feray connoiſtre quand j'en auray appris les noms. Les Ennemis firent une perte conſidérable, &

ſ'on n'en peut douter, puis qu'ils demanderent eux-meſmes une tréve pour retirer leurs Morts. Elle commença à deux heures apres midy, & dura une demy-heure, ou trois quarts-d'heure. On leur apprit pendant ce temps, que les trois Décharges que nous avions faites il y avoit deux jours, eſtoient en réjoüiſſance de la Victoire que Monſieur avoit remportée ſur le Prince d'Orange. Monſieur le Duc de Villeroy & Monſieur le Mar-

quis de Dangeau, eurent un entretien avec le Colonel Couvaruvias qui estoit sur le Bastion sous lequel le Mineur estoit attaché, & Monsieur le Duc de Villeroy ne fit point de dificulté de luy en montrer le trou.

La nuit du 14 au 15

A l'Attaque de la droite, on fit un Logement à la gorge de la Demy-lune qui couvre la Porte de la Citadelle. A la gauche, on travailla à un Logement de la Contrescarpe d'une De-

my-lune. On ne perdit qu'un Homme cette nuit-là.

La nuit du 15 au 16

On se rendit maistre de la Demy-lune que les Ennemis avoient reprise; & tous ceux qui la gardoient furent pris ou tuez. Monsieur la Magne Capitaine au Regiment Dauphin fut blessé, & l'on pratiqua un Logement à la pointe. A la droite on plaça trois Bateries à l'angle de la face du Bastion neuf. Elles furent dressées par l'ordre de

Monſieur du Mets, & par les ſoins de Monſieur d'Alinville, & firent un ſi effroyable feu, & une bréche ſi conſidérable, que les Ennemis furent contraints de retirer leur Canon en arriere, dans la crainte qu'ils eurent que le Baſtion contre lequel ces Bateries donnoient, ne s'éboulaſt, & n'entrainaſt leur Artillerie dans le Foſſé. Ils avancerent des Chevaux de friſe pour garder leur Bréche.

Le 16

Le Mineur eſtant atta-

ché au Baſtion neuf, & la Mine en état de faire ſon effet, on fit dire au Gouverneur que le Roy avoit bien voulu qu'il fuſt averty de l'état des choſes; qu'il devoit ſe rendre, puis que le Canon avoit déja fait une bréche aſſez grande pour monter à l'Aſſaut, & que la Mine eſtoit preſte à joüer; que s'il s'opiniâtroit davantage, Sa Majeſté auroit le déplaiſir de ſe voir contrainte à le forcer par les armes; qu'ayant donné aſſez de marques de valeur &

de resistance, il ne devoit point refuser la Composition qu'Elle estoit preste à luy donner; qu'Elle offroit de faire voir à ceux qu'il luy voudroit envoyer, que les choses estoient en la maniere qu'on les disoit; & que si apres cela il s'obstinoit à se defendre, il ne devoit point esperer d'autre party que celuy de se rendre à discretion. Le Gouverneur répondit à cela, apres avoir tenu Conseil, qu'il estoit bien obligé à la bonté du Roy; mais qu'il

croyoit qu'estant le plus
genéreux Prince du mon-
de, il ne seroit pas fâché
qu'il fist son devoir, puis
qu'en se défendant bien,
la conqueste en seroit plus
glorieuse pour les armes de
Sa Majesté; que cependant
il osoit l'assurer qu'il ne se
voyoit pas encor en état de
pouvoir estre si-tost réduit
à rendre la Place, puis que
quand le Bastion où estoit
attaché le Mineur, seroit
sauté, il luy restoit trois
Bastions qu'il défendroit
comme autant de Citadel-

les. Le Gouverneur apres cette réponſe, régala & fit boire du Vin d'Eſpagne à ceux qui l'eſtoient venu ſommer. Le Roy commanda auſſitoſt qu'on relevaſt la Tranchée, & qu'on retiraſt les Bateries & les Corps de Garde qui eſtoient proche des Fourneaux, de peur qu'ils n'en fuſſent endommagez. On mit en ſuite le feu à la Mine, qui fit tout l'effet que l'on pouvoit ſouhaiter, mais ſans beaucoup de bruit, ayant fait en éboulant une bréche

au

Bastion depuis le haut jusques au bas, que l'on élargit encore avec le Canon.

Monsieur le Mareschal de la Feüillade qui commandoit les Attaques le jour que la Mine joüa, ne voulant point hazarder un Assaut sans estre assuré si les Ennemis estoient retranchez dans la gorge du Bastion, resolut d'en faire reconnoistre l'état. Il demanda au Major des Gardes à qui des Lieutenans c'estoit à marcher; & ayant sçeu que c'estoit à Monsieur de

Boiſſelau, il adjoûta que c'eſtoit ſon Homme, & qu'on le fiſt venir. Il luy commanda de monter ſur le haut du Baſtion pour reconnoiſtre ſi les Ennemis eſtoient retranchez, & voir leur contenance, luy donna trente Grenadiers des Gardes pour le ſoûtenir, & le fit accompagner du Neveu de Monſieur de Vauban, & de Monſieur Goulon Ingenieurs, afin qu'ils puſſent tous enſemble rendre un fidelle rapport de l'état des Ennemis. Mon-

ſieur de Boiſſelau ſe mit à la teſte de ces Gens détachez avec Monſieur Solus Sous-Lieutenant aux Gardes, & Monſieur des Crochets Capitaine du Regiment Dauphin. Le chemin eſtoit ſi difficile, & la terre ſi molle, que ce ne fut pas ſans beaucoup de peine qu'ils monterent ſur le Baſtion. Ils apperçeurent un petit Retranchement à dix pas d'eux, où il y avoit cinquante Grenadiers des Ennemis qui leur firent un tres-grand feu, qui n'empeſcha pourtant pas

qu'ils n'examinassent chacun de leur costé ce qu'il y avoit à remarquer. Monsieur de Boisselau cómanda aux trente Grenadiers qu'il avoit avec luy de jetter leurs Grenades dans le Logement des Ennemis : ils estoient retranchez à la gorge de leur Bastion, & avoient un Parapet fort élevé au dessus du petit Retranchement où estoient leurs Grenadiers. Ils firent un feu continuel de mousqueterie, & jetterent une si grande quantité de Grenades, que

le Neveu de Monſieur de Vauban fut tué auſſi-bien quequelques Soldats. Monſieur des Crochets fut bleſſé, & Monſieur de Boiſſelau eut un coup de Grenade ſur l'épaule, qui alla faire ſon effet plus loin ſans le bleſſer. Monſieur le Mareſchal de la Feüillade attendoit au pied de la Bréche; mais voyant que Monſieur de Boiſſelau qui eſtoit monté deſſus, y avoit demeuré pres d'un quart d'heure ſans luy venir faire ſon rapport, il luy envoya

dire deux fois de descendre. Il executa cet ordre, ayant fait retirer devant luy les Morts & les Blessez. Il rendit compte à Monsieur de la Feüillade de l'état des Ennemis & de leurs Retranchemens, & ce Mareschal le fut rendre en suite à Sa Majesté.

La nuit du 16 au 17.

On n'entreprit rien.

Le 17

On fit dans la Demy-lune revestuë, un Logement tout du long de la face droite, afin d'y poster des Gens

pour faire feu ſur la Bréche. On dreſſa une Baterie à Mortiers dans cette meſme Demy-lune, & au bas de la Bréche, une autre Baterie pour tirer des pierres. Noſtre Canon fit une bréche de plus de quarante pas au Baſtion de la droite; mais il ſe trouva une muraille derriere. On crût que les Ennemis vouloient ſouffrir un Aſſaut, mais ils ne l'attendirent pas, & jugeant bien qu'ils pouvoient eſtre forcez, puis que trente Hommes avoient pû monter ſur

leur Bastion, le Gouverneur qui ne donnoit plus ses ordres que dans une Cazemate, & à la clarté d'une Bougie, fit batre la Chamade. On courut en porter la Nouvelle au Roy. Il estoit à la Messe; & il entendit dire que le feu avoit pris à son Quartier, & qu'on battoit la Chamade, sans donner aucune marque qu'il eust rien entendu que la Messe ne fust achevee. On donna des Ostages de part & d'autre, & la Negotiation dura deux heures.

Les Ennemis envoyerent le Comte de Tilly General de leur Cavalerie, le Colonel Couvaruvas Espagnol, & le Colonel Buïs, pour traiter des Articles de la Capitulation. Ils en proposerent quelques-uns, & se remirent enfin entierement à la generosité du Roy, sans rien exiger que ce qu'il luy plairoit de leur accorder. Cette soûmission leur fut avantageuse, puis qu'il leur fut permis de faire sortir leur Infanterie par la Bréche, Tambour battant,

Mesche allumée par les deux bouts, Enseignes déployées, & leur Cavalerie en ordre de Gens de Guerre par la Porte du Secours, pour estre conduits à Bruxelles, avec deux pieces de Canon, deux Mortiers, & cinquante Chariots, pour porter ceux de leurs Malades qui pouvoient estre transportez. Le Roy leur promit de plus d'établir un Hospital pour ceux qu'ils ne pouroient emmener, & qu'il donneroit permission à quelques-uns de leurs

Officiers d'en venir prendre ſoin, & de demeurer dans la Ville. Le Gouverneur nommé Dom Pedro de Savala ſortit à la queuë de ſa Cavalerie, couché dans ſon Caroſſe, parce qu'il avoit eſté bleſſé. Le Roy luy dit quelques paroles obligeantes ſur ſes bleſſures; à quoy il répondit. *Ah, Sacrée Majeſté, qu'un Rencontre comme celuy-cy m'auroit fait faire de folies dans un âge moins avancé! Mais graces à l'experience de quelques années, j'ay bien*

connu le Prince à qui nous avions à faire, & trouvé qu'il valoit mieux ſubir le joug de bonne grace, que de prodiguer inutilement le ſang des Noſtres par une plus longue reſiſtance. Il ſortit de la Citadelle environ ſix cens Dragons & Cravates, dont les Officiers rendirent leurs ſoûmiſſions au Roy. L'Infanterie Eſpagnole parut fort bonne: elle compoſoit deux vieilles Terces, l'une de Canarie, & l'autre de Couvaruvias. Les Fantaſſins avoient tous des

Rondaches, de grosses Piques, & de gros Mousquets. Leurs Soldats Hollandois estoient bons, quoy qu'âgez; mais les Walons estoient trop jeunes, & la plûpart nus. Ils sortirent environ deux mille quatre cens Hommes. Il y avoit beaucoup de Negres dans le Regiment de Canarie.

Le lendemain 19. le Roy alla faire chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Cathedrale de Cambray, où tout le Clergé le reçeut à la Porte. C'est une des plus belles Eglises

de l'Europe ; il y a deux Jubez, dont l'un eſt tout de cuivre, & tres-bien travaillé. La Porte du Chœur eſt de la meſme matiere, & toute cizelée. Son Horloge ſonne à toutes les heures & demy heures, un Carillon en muſique. Outre le Tréſor de l'Egliſe, il y a encor celuy de Noſtre-Dame de Grace, dont la Chapelle qui eſt dans la meſme Cathedrale, eſt tres-magnifique. Son Tabernacle eſt d'argent cizelé, & éclairé à toute heure par vingt Lampes d'un fort

grand prix. Il y a neuf Paroiſſes dans la Ville, & des Monaſteres à proportion. Les Bâtimens en ſont aſſez beaux, auſſi-bien que les Ruës. Sa Place d'armes eſt d'une grandeur extraordinaire, & capable de contenir toute la Garniſon en bataille.

Apres le *Te Deum*, le Roy fut voir tous les Travaux, & viſiter la Citadelle. Un Officier Eſpagnol qui avoit eſté bleſſé, & qui parut tres-galant Homme à quelques François qui l'entretinrent,

les aſſura que dans la ſeule Citadelle il y avoit eu plus de mille Hommes tuez ou bleſſez.

Voila, Madame, ce que j'ay tiré de ſept ou huit Relations, & de plus de vingt Lettres, & je l'ay fait avec tant d'exactitude, que je n'ay rien voulu mettre dans ce Journal, qui n'ait eſté marqué par plus d'une Perſonne; cependant je ne laiſſe pas de craindre d'avoir manqué en quelques endroits à l'égard des dattes. Je n'ay toutefois rien

à me reprocher là-dessus. Ceux qui font des Relations, sont le plus souvent si peu d'accord entr'eux, que si ce Journal se trouvoit juste, je croy que ce seroit le premier.

Le Gouverneur de Cambray n'eut pas plutost fait batre la Chamade, que Monsieur le Comte de Gramont partit pour en apporter la premiere nouvelle à la Reyne, qui luy fit present quelques jours apres d'une Boëste de Diamans de grand prix. Mon-

ſieur Mouret Valet de Garderobe du Roy, vint en ſuite apporter à cette Princeſſe les Particularitez de ce qui s'eſtoit paſſé depuis le départ de Monſieur le Comte de Gramont, & les Ordres pour faire chanter icy le *Te Deum*. Je ne vous en parle point, n'ayant pas accoûtumé de vous mander de ces Nouvelles que l'allégreſſe des Peuples rend publiques, à moins qu'elles ne ſoient accompagnées de circonſtances particulieres. C'eſt par

cette raiſon que je vous diray quelque choſe de ce qui s'eſt paſſé à Lile. Le Feu qu'on y a fait pour ſe réjoüir de la priſe de Cambray, en repreſentoit la Citadelle. Elle fut attaquée & défenduë; on y jetta des Bombes & des Carcaſſes; & les Dames virent ſans crainte, ce qu'elles ne pouroient bien voir ſans péril dans un veritable Siege. Je croy que nous aurons bientoſt le meſme avantage, & que des Tableaux & des Ta-

pisseries, qu'on ne pourra trop admirer, nous representeront tout ce qui s'est passé devant Cambray, puis que l'Illustre Monsieur le Brun, & Messieurs le Nautre & Vandermeulle, ont esté sur les lieux en faire les Desseins. Nous verrons un Siege plus fameux que celuy de Troye, qu'Achille & tous les Roys de la Grece ne pûrent prendre qu'en dix ans avec tant de milliers d'Hommes, & dont ils ne seroient peut-estre jamais venus à bout avec

un ſi grand nombre de Combatans, ſi les ruſes qu'ils employerent ne leur euſſent eſté favorables. Ce n'eſt point par ces voyes que le Roy fait de ſi grandes Conqueſtes. Ses lumieres naturelles, ſa longue expérience au Meſtier de la Guerre, ſa judicieuſe conduite, ſa grande prévoyance, ſes ſoins vigilans, & ſes fatigues, ſont les ſeules choſes qu'il employe pour faire réüſſir en tout temps ſes glorieuſes Entrepriſes. Jamais Monarque

n'a tant donné d'Ordres luy-mesme, ny tant passé de journées à cheval, que ce Prince a fait devant Cambray; il visitoit tout, il agissoit incessamment, il ordonnoit de toutes choses, il estoit par tout; & puis qu'il a tout fait, on ne peut entrer dans un détail dont chaque particularité demanderoit un Volume entier.

Un Prince si grand & si judicieux, ne pouvant faire choix pour le servir, que de Personnes d'un mérite ex-

traordinaire, on ne peut douter de celuy de Messieurs les Mareschaux de France qui ont agy sous ses Ordres pendant les Sieges qu'il a entrepris cette Campagne ; c'est pourquoy je n'en diray que peu de chose. L'Histoire parle déja assez de Monsieur le Mareschal de Schomberg. Apres s'estre acquis beaucoup de gloire avant la Paix des Pyrenées par tout où il avoit combatu, il fut commander en Portugal ; & quoy que ses Troupes fus-

ſent beaucoup moins nombreuſes que celles des Eſpagnols, il ne laiſſa pas de les batre ſouvent, & d'emporter beaucoup de Places; ce qui a fait dire de luy avec beaucoup de juſtice, que c'eſt un Homme de teſte, de cœur, & d'exécution. Quelques jours apres que la Tranchée fut ouverte devant la Citadelle de Cambray, les Ennemis ayant fait une Sortie, ce Mareſchal qui ſe trouva à la Garde de la Cavalerie, les chargea luy-meſme le Piſtolet à la main,

main, & les fit rentrer dans leurs Paliſſades. Il auroit couché toutes les nuits dans la Tranchée, ſi Sa Majeſté voyant toutes les fatigues qu'il ſe donnoit, ne luy euſt ſouvent ordonné de ſe retirer.

Il me ſouvient, Madame, que je vous ay déja parlé pluſieurs fois de la Famille de Monſieur le Mareſchal de la Feüillade, & du merite particulier de ce Duc. Vous ſçavez ce qu'il a fait en Hongrie, en Candie, & en France, & je puis vous aſſu-

rer qu'il a continué à donner pendant cette Campagne des marques de ſa valeur & de ſon grand zele pour la gloire du Roy. L'un & l'autre ont paru devant la Citadelle de Cambray, & je vous ay marqué qu'il attendoit luy-meſme au pied de la Bréche la réponſe de ceux qu'il y avoit fait monter pour reconnoiſtre l'état des Ennemis. Quelques jours auparavant un Boulet de Canon avoit paſſé ſous le ventre de ſon Cheval, & il avoit penſé en eſtre tué.

Monſieur le Mareſchal de Lorge a beaucoup contribué à la priſe de la Contreſcarpe. Il eſt de la Maiſon de Duras, qui eſt une des plus Illuſtres de Guienne. Il a ſervy tres-utilement le Roy en Italie. On ne peut s'attacher avec une plus grande application au meſtier de la Guerre, & il a ſi bien étudié ce grand Art ſous feu Monſieur de Turenne ſon Oncle, qu'il en met toutes les manieres en pratique lors que l'occaſion s'en preſente. La fameuſe

Retraite qu'il fit apres la mort de ce grand Homme, à la veuë d'une Armée beaucoup plus forte que la sienne, fait beaucoup mieux son Eloge, que tout ce que j'en pourois dire.

Je ne parle point icy des Officiers Generaux, ils se sont montrez dignes du choix de Sa Majesté, & je ne ferois en vous entretenant de leurs actions passées que vous repeter ce que je vous ay déja dit en d'autres endroits. A l'égard de Cambray, on ne peut douter

qu'ils n'ayent fait voir & beaucoup de conduite & beaucoup de valeur, puis qu'ils ont tour à tour monté la Tranchée, & que dans les occasions les plus perilleuses ils ont les premiers essuyé le feu des Ennemis à la teste des Troupes qu'ils commandoient.

Monsieur le Prince d'Elbeuf, Ayde de Camp du Roy, a fait voir une ardeur si boüillante, que si on ne l'eust souvent retenu de force, il se seroit exposé à tous les perils du Siege. Mon-

ſieur le Comte d'Auvergne ne voulant point le laiſſer aller à l'attaque des deux Demy-lunes, ce Prince fit ce qu'il put pour ſe dérober de luy, & rien ne le put empeſcher d'y venir à la fin de l'attaque; mais le peril ſe trouva alors plus grand, parce que les Ennemis ne tirerent de leurs Remparts que lors que leurs Gens furent ſortis des Demy-lunes, de peur de tirer ſur eux. Ce Prince y demeura tant qu'on fit le Logement, & fut pendant tout ce temps

exposé au feu des Ennemis. Il estoit aussi à l'attaque de la Contrescarpe.

Monsieur le Chevalier de Feuquieres qui s'est distingué au Siege de la Citadelle, est Fils de Monsieur le Marquis de Feuquieres Gouverneur de Verdun, & Ambassadeur en Suede, petit-Fils du fameux Marquis de Feuquieres, qui a commandé si long-temps les Armées du feu Roy en Allemagne: l'Histoire est remplie de ses Victoires, & des fameuses Negotiations qu'il

a faites aupres de la plus grande partie des Princes Etrangers. Le Chevalier dont nous parlons eſt bien fait, & il donne tous les jours de nouvelles marques de ſa valeur.

La mort de Monſieur le Marquis de Renel ne me doit pas empeſcher de parler de luy, & je croy devoir rendre juſtice à ſa memoire. Sa Valeur eſtoit connuë, il avoit des Amis du premier rang, & il eſtoit aimé de ſon Maiſtre. Ce n'eſt pas d'aujourd'huy que

le Titre de Marquis eſt dans ſa Famille, & l'Hiſtoire nous parle d'un Marquis de Renel Gouverneur de Vitry qui fut tué en 1615 en voulant empeſcher la jonction de ſix cens Reïſtres à l'Armée des Princes. On ne peut douter de la Nobleſſe de cette Famille, puis qu'elle deſcend de la Maiſon d'Amboiſe, ſi connuë dans toutes nos Hiſtoires. La douleur que Madame la Marquiſe de Renel ſent encor tous les jous de la perte qu'elle a faite, ſeroit diffi-

cile à exprimer. Elle aimoit celuy qu'elle pleure avec une tendresse inconceva-ble; mais cette tendresse n'empeschoit point qu'elle ne sacrifiât toutes choses, afin qu'il pust servir son Prince en Homme de sa Qualité.

Monsieur le Viçomte de Meaux, Fils de Monsieur de Bethune, & petit-Fils de Monsieur le Duc d'Orval, s'est trouvé dans toutes les occasions de vigueur; & l'on n'en sçauroit douter, puis qu'il a reçeu pendant

le ſeul Siege dont nous parlons juſqu'à ſix coups, dont heureuſement pour luy il a eſté quite pour quelques contuſions. Monſieur le Duc d'Orval dont je vous parle, eſt Fils de Monſieur le Duc de Sully, Favory de Henry IV.

Monſieur le Comte de la Vauguyon s'eſt ſignalé en entrant le troiſiéme dans la Contreſcarpe. Il a eſté Chambellan de Monſieur. Il eſt d'une tres bonne Famille de Poitou, & ſon Pere a eu des Emplois conſi-

derables dans les Indes.

Monſieur le Vicomte de Corbeil, Fils de Monſieur le Comte de Bregy, Lieutenant General, & autrefois Ambaſſadeur Extraordinaire en Pologne, s'eſt trouvé à toutes les attaques de la Citadelle de Cambray, & ne s'y eſt pas trouvé des derniers. Il eſt ſi modeſte là-deſſus, & donne tant de loüanges à tous ceux qui s'y ſont ſignalez, qu'il ſemble qu'il ne croye pas en meriter : cependant il eſt impoſſible de raiſonner de la ma-

niere qu'il fait ſur tout ce qui s'y eſt paſſé de plus particulier, ſans avoir eſté exposé aux plus grands périls. Il ſçait le meſtier de la Guerre, il entend les Fortifications, & il en parle auſſi juſte que Madame la Comteſſe de Bregy ſa Mere écrit agreablemét. Je n'oſe vous en dire davantage, ſçachant qu'elle cache avec grand ſoin toutes les belles productions de ſon eſprit, & qu'elle ne ſe réſout qu'avec peine à les communiquer à ceux à qui elle ſe confie le

plus. Elle a l'esprit brillant & solide tout ensemble, & donne un tour si agreable à tout ce qu'elle dit, qu'on ne sort jamais d'avec elle sans estre charmé de sa conversation. Elle est genereuse, & sert ses Amis avec une ardeur qu'on ne peut assez loüer. Jugez, Madame, si ce n'est pas avec raison que tant de belles qualitez luy ont acquis l'estime particuliere de Leurs Altesses Royales; mais le zele qui m'emporte en parlant d'une Personne

qui a tant de merite, me fait oublier que je ſuis encor devant la Citadelle de Cambray, ou du moins que j'y dois eſtre. Il eſt temps d'en ſortir ſi je veux vous mander d'autres Nouvelles. Achevons donc en deux mots, & diſons que les Pages du Roy ont tous fait voir une valeur digne de la naiſſance qu'il faut avoir pour obtenir un Poſte ſi avantageux. Il s'en trouvoit tous les jours deux à la teſte des Bataillons qui montoient les Gardes des Tran-

chées; Sa Majesté l'avoit ordonné ainsi pour les empescher d'y aller tous. Cependant il estoit souvent difficile de les retenir.

Je vous parlerois icy de Monsieur du Mets, si je n'estois accablé par la matiere. C'est un Article que je suis obligé de remettre à une autre fois, & de finir en vous disant qu'il ne mérite pas moins de loüanges pour sa vigilance & ses soins, que Monsieur de Vauban pour les grands & prodigieux Travaux qu'il a fait faire, &

qu'il a ſi bien conduits; ayant particulierement recherché les moyens d'épargner le ſang, en quoy il a parfaitement réüſſy.

Je commence à m'appercevoir que le Siege de Cambray m'a mené plus loin que je ne l'avois crû. Le Détail que j'ay à vous faire de celuy de S. Omer, & de la priſe du Fort aux Vaches, ne ſera guere moins long, & cette raiſon m'oblige à le reſerver pour le mois prochain. Il eſt bon d'ailleurs de chercher à vous divertir

par la diverſité des matie-
res, & de ne vous point tant
parler de Guerre dans une
meſme Lettre ; celle-cy eſt
déja aſſez ample, & je croy
que vous ne murmurerez
point de ce retardement,
quand je vous auray aſſurée
que tout ce que je vous pro-
mets de ce dernier Siege ne
vous ſera pas moins nou-
veau, qu'il vous le paroiſ-
troit aujourd'huy, n'y ayant
perſonne qui vous en puiſſe
mander autant de particu-
laritez que moy. Il faudroit
pour cela qu'on vouluſt ſe

donner la peine de composer un Journal ſur un grand nombre de Relations, & je puis me vanter d'en avoir d'originales dont on n'a laiſé échaper aucunes copies. C'eſt ſur cette aſſurance que je difere ce que j'ay à vous en dire, & que je paſſe à quelques Vers qui ont eſté faits ſur les Conqueſtes du Roy. En voicy de Monſieur Boyer.

POUR LE ROY.

SONNET.

APeine le Soleil dissipoit les frimats,
Qu'on a veu de LOÜIS *la Valeur triomphante,*
La Flandre desolée, & ses meilleurs Soldats
Arrouser de leur Sang l'Herbe à peine naissante.

Luy seul a changé l'art des Sieges, des Combats,
Dont jadis la métode estoit douteuse & lente.
Ce Iupiter qui regne & qui tonne icy bas,
Lance en toute saison sa foudre impatiente.

Ses Exploits ſont toûjours auſſi prompts qu'éclatans,
Ils ne relevent point des regles ny du temps,
En vain pour luy nos vœux appellent la Victoire.

Ce Héros dont l'ardeur ne s'arreſte jamais,
Sçait ſi bien abreger le chemin de la Gloire,
Que ſa rapidité devance nos ſoubaits.

Les deux Sonnets qui ſuivent ſont de Monſieur Robinet qui a fait autrefois la Muſe Hiſtorique, dédiée à Madame.

AU ROY,
SUR SES CONQUESTES.

SONNET.

MIraculeux Héros, Vainqueur inimitable,
Par tes fameux Exploits, tu te fais admirer.
A quel grand Conquerant te peut-on comparer,
Dont la gloire ne cede à ton Nom redoutable?

Tu n'es plus qu'à toy-mesme aujourd'huy comparable.
L'Alexandre orgueilleux qui se fit adorer,
Se verroit, s'il vivoit, réduit à soupirer.

D'estre moins grand que toy, d'estre moins adorable.

Luy qui crut posseder la Gloire sans Rivaux,
Ne put entrer dans Tyr qu'en six mois de Travaux,
Quoy que Tyr valut moins qu'une de tes Conquestes.

Mieux que Cesar, tu n'as qu'à venir & qu'à voir,
Les Victoires, pour toy, se trouvent toûjours prestes,
Trois Villes en un mois tombent sous ton pouvoir.

POUR LE ROY.

SONNET.

ADmirons ce Grand Roy, toujours victorieux,
Admirons ce Héros, si digne qu'on l'admire.
Regardõs son grand air, tel est celuy des Dieux,
Dont comme leur pareil, il partage l'Empire.

Il est sage, vaillant, juste, laborieux,
Son grand cœur pour la Gloire incessament soûpire.
Toutes ses actions le rendent glorieux,
Et l'Histoire aura peine à nous les bien décrire.

Se

Se privant du repos, s'éloignant des plaisirs,
Vers cette Gloire austere il tourne ses desirs,
Et durant l'Hyver mesme il ouvre la Campagne.

La Victoire aussi-tost se trouve à ses costez;
Elle luy fait present de trois grandes Citez,
Et laisse à deviner les suites à l'Espagne.

Les Sonnets par Echo deviennent tellement à la mode, que j'ay crû que vous ne seriez pas fâchée de voir celuy-cy.

De l'Auguſte Loüis *celebrez les Trophées,* Fées,
Tracez, Filles des Bois, deſſus ſes Lauriers vers, Vers,
Comme il eſt pour ſe voir dans le Ciel couronné Né,
Dreſſez à ce Héros que l'Vnivers contemple, Temple.

L'on peut bien de Ceſar ce qu'on en fait accroire, Croire,
Mais la Gloire en Hyver ſuivoit-elle ſes pas? Pas.
Aupres du Grand Loüis *auroit-il du renom?* Non,
Le vit-on comme luy juſte, vaillant, affable? Fable.

Ce que l'Antiquité, qui chez nous a credit Dit

Des plus fameux Guerriers, est une bagatelle Telle
Qu'ils auroient tous perdu devant ce grand Vainqueur Cœur.

Voyons-le qui jamais dans son soin vigilant, Lent,
Toûjours pour entasser merveille sur merveille, Veille.
Qui donc est au dessus de nostre Demy-Dieu? Dieu!

Voicy d'autres Vers qui méritent bien de tenir leur place icy.

POUR MONSIEUR,

Sur la Bataille du Mont-Cassel.

AV bruit des grãds Exploits que
font aux Champs de Mars
Deux Chefs qu'à ce Combat mes-
me chaleur entraîne,
La Victoire sur eux tourne tous ses
regards:
Puis sur ses aisles d'or dans les airs
se promene,
Et partageant entre eux la gloire
& les hazards,
Balance & demeure incertaine.
Mais l'un se distinguant par cent
efforts guerriers,
Et l'emportant sur l'autre aux yeux
de la Victoire,
La Victoire ne sçait que croire,

Elle qui pour Loüis *garde tous ses*
Lauriers.
Si ce n'est pas Loüis, *dit-elle, c'est*
son Frere;
Ie le cõnois à ce qu'il viët de faire.
Elle part, & d'un vol qui n'est plus
incertain,
Dans le Camp de PHILIPPE *elle*
se précipite,
Luy presente aussi-tost les Lauriers
qu'il merite,
Et le couronne de sa main.

Je ne vous demande point vostre sentiment sur ce Madrigal, vous estes de trop bon goût pour ne le pas approuver. Il est encor de Monsieur Boyer, fameux

par quantité de belles Pieces de Theatre qui luy ont fait meriter une place dans l'Académie Françoise, qu'il a toûjours occupée parmy les beaux Esprits. Les Vers admirables, & les grands évenemens dont elles sont remplies, leur feroient faire plus de bruit qu'elles ne font aujourd'huy, quoy que tous les Gens éclairez en parlent avec beaucoup d'estime, si nous estions encor au temps où les Ouvrages de cette nature faisoient d'eux-mesmes leur

bon ou mauvais ſuccés.

Au reſte, Madame, je m'eſtois bien imaginé que je vous avois fait un fort agreable préſent, en vous envoyant la derniere fois les Lettres que Monſieur le Duc de S. Aignan avoit écrites au Roy, & à Son Alteſſe Royale. Elles méritent ſans-doute tout ce que vous m'en dites d'avantageux, & je vay ſatisfaire avec bien de la joye à l'ordre que vous me donnez de vous faire connoiſtre en peu de mots par

quels degrez il eſt parvenu à la haute élevation de gloire où nous le voyons.

Monſieur le Duc de S. Aignan apres avoir fait deux Campagnes dans une tres-grande jeuneſſe, eut une Compagnie de Cavalerie en 1634. Il ſe trouva en 1635 ſoüs le Duc de Rohan dans le Quartier de Steimbrun en Alſace, lors qu'il fut attaqué par les Colonels Uriel & Mercy, qui furent repouſſez; & il ſeroit difficile de vous dire combien il reçeut de loüan-

ges dans cette Occaſion & par le General, & par tous les Officiers des Troupes. Il n'acquit pas moins de gloire en la fameuſe Retraite de Mayence ſous le Duc Bernard de Veymar & le Cardinal de la Valette, ſur tout au Combat de Vaudevranges, qui fut tres-glorieux à la France, par le ſuccés & par la grande inégalité du nombre. Dix Campagnes, pendant leſquelles il eut toûjours l'aprobation entiere des Generaux, confirmerent l'opinion qu'on

avoit déja juſtement conçeuë de ſa haute valeur & de ſa conduite. L'année 1648 ayant eſté fatale à ce Royaume par les Guerres civiles & par les diviſions, Monſieur le Duc de S. Aignan mena au Roy en 1649 quatre cens Gentilshommes, que leur affection pour ſa Perſonne avoit attachez à ſa fortune, avec cette glorieuſe circonſtance, que toutes les Villes de deſſus la Loire luy ayant refuſé le paſſage, il traverſa cette grande Riviere dans

des Bateaux, malgré la rigueur de la ſaiſon, & força tout ce qui luy voulut faire obſtacle; ce qui fit admirer tout-enſemble & ſon crédit aupres de la Nobleſſe, & ſon zele au ſervice de Sa Majeſté. Il fut Premier Gentilhomme de la Chambre à la fin de cette meſme année, & Lieutenant General; puis ayant eſté envoyé en Berry pour y commander avec un Corps d'Armée, il prit la Tour de Bourges en 1650, le Fort de Baugy, pluſieurs

autres Places, & maintint toutes les Villes de cette Province en leur devoir. Il demeura une année entiere dans cet employ, & il y joignit toûjours le respect deû au rang & au mérite de Son Altesse Serenissime Monsieur le Prince, avec l'exacte fidelité qu'il devoit au Roy, traitant dix-huit Prisonniers considérables, faits en une mesme occasion, avec toute la civilité possible. Il suivit Sa Majesté aux Sieges de Sainte Menehoud & de Mont-

medy, apres avoir entrepris, comme Volontaire, une Mine à celuy de Chasteau-Porcien, qui reüssit & qui avança la prise de cette Place. Le Roy luy a confié depuis le Gouvernement important du Havre de Grace, dans lequel estant menacé par le grand Armement des Hollandois en 1674, & par divers Avis, de quelque Descente sur ses Costes, il mit sur pied en tres-peu de jours, dans une étenduë de treize lieuës de long seulement, & de

cinq de large, quinze cens Chevaux, & pres de quatorze mille Hommes de pied, avec l'équipage de quatre Pieces de Canon, les Coſtes & les Villes ne laiſſant pas d'eſtre bien gardées; ce qui euſt paru tres-ſurprenant ſous un autre moins aimé de la Nobleſſe & du Peuple, & qui fut confirmé par le Commiſſaire des Guerres qui en fit la ſeconde Reveuë. Il a joint le Sçavoir à la Valeur, eſtant de l'Académie Françoiſe, & Protecteur de

celle d'Arles; & il réüſſit ſi bien en tout ce qu'il entreprend, meſme pour les exercices du Corps, qu'il en a acquis l'eſtime de Sa Majeſté, & l'approbation du Public. Je ne vous diray point, Madame, qu'il a autant d'Amis qu'il y a d'honneſtes Gens en France. Vous ſçavez que ſa civilité luy gagne tous les Cœurs, & qu'il eſt d'une humeur ſi obligeante, qu'il tient la journée perduë, quand il n'y trouve pas l'occaſion de s'employer pour quel-

qu'un. Sa modeſtie ſouf-
friroit ſans-doute, ſi j'en-
trois dans un plus grand
détail des belles Actions
qu'il a faites, & ſi je parlois
de ſes bleſſures en grand
nombre, & de ſes Combats
particuliers, dont il eſt toû-
jours ſorty avec un entier
avantage. C'eſt par cette
raiſon que je ne parleray
qu'en paſſant de l'une des
plus éclatantes & des plus
glorieuſes Actions qu'il
ſoit poſſible de faire. Il eſt
difficile que vous l'igno-
riez, puis que le bruit s'en

eſt répandu par tout, & qu'il n'y a perſonne qui n'en ait parlé avec autant d'admiration que de ſurpriſe. Monſieur le Duc de S. Aignan eſtoit ſeul; quatre Hommes eurent la lâcheté de ſe ſervir de cet avantage pour l'attaquer. Il ne s'étonna point, & ſon courage fut ſi bien ſecondé de ſon adreſſe, qu'il en tua trois, & mit le quatriéme en fuite. C'eſt dequoy je ne doute point que l'Hiſtoire ne faſſe foy quelque jour, auſſi-bien que les Re-

giſtres du Parlement ; & peut-eſtre n'oubliera-t-elle pas ce qu'il a fait encor depuis peu en faveur d'un brave Officier, contre lequel n'ayant pas voulu refuſer de tirer l'Epée par rencontre, encor qu'il fuſt ſous ſa charge, il le bleſſa & le deſarma. Le Roy fut en colere de la temérité de cet Officier ; & la generoſité naturelle de Monſieur le Duc de S. Aignan l'obligea à ſe venir jetter à ſes pieds, pour en obtenir non ſeulement la Grace de ce

Gentilhomme en qui il avoit reconnu de la valeur, mais encor ſon rétabliſſement en ſa Charge, que Sa Majeſté eut agreable de luy accorder par une bonté toute Royale.

Voila, Madame, mais fort en petit, le Portrait de cet Illuſtre Duc. Je vous en laiſſe examiner tous les traits, vous en trouverez beaucoup qui marquent le don particulier qu'il a de ſe faire aimer de tout le monde; & cependant je paſſe à ceux dont le Roy a

récompensé la valeur.

Le Gouvernement de Mezieres a esté donné à Monsieur de Lançon, & celuy de Sainte Menehoud à Monsieur de Neuchelle, tous deux Lieutenans des Gardes du Corps de Sa Majesté. Leurs Charges prouvent leur mérite : elles se vendoient autre-fois; mais il y a douze ou quinze ans que le Roy voulant avoir aupres de sa Personne ceux qui avoient passé toute leur vie dans ses Troupes, en recompensa leurs

ſervices. Il a continué à meſure qu'elles ont vaqué, à les remplir des plus braves & des plus anciens Officiers ; de maniere qu'il n'y en a aucun dans ce Corps qui ne ſoit capable des plus grands Emplois militaires.

Le Roy a donné le Gouvernement de Cambray à Monſieur de Cezan, Major du Regiment des Gardes, & qui eſtoit Gouverneur de Condé. C'eſt un ancien Officier, qui par ſes longs ſervices s'eſt rendu digne

de cet honneur.

Monſieur Dreux, qui avoit la Lieutenance de Roy dans Bouchain, a eu celle de Cambray, & Monſieur Pariſot la Majorité. Il ne faut que lire le détail du Siege de cette Place pour connoiſtre ſon mérite.

Le Commandement de la Citadelle de Cambray a eſté donné à Monſieur de Choiſy tres-habile Ingénieur; & la Lieutenance de Roy à Monſieur du Freſne, qui eſtoit Major de Bouchain.

Monſieur de la Levretiere, Commandant de Limbourg, a eſté nommé au Gouvernement de Condé; & Monſieur de S. Geniers à celuy de S. Omer. Il commandoit dans Doüay ainſi qu'il a fait dans Briſac. Il eſt Frere de Monſieur le Mareſchal de Navailles. Il a donné en beaucoup d'occaſions de grandes preuves de valeur, & il ne faut que le voir pour remarquer auſſitoſt qu'il a reçeu des coups tres-dangereux.

Monſieur Raouſſet Ca-

piraine dans Navarre, a esté fait Lieutenant de Roy de S. Omer; & la Majorité a esté donnée à Monsieur de Rochepaire Ingénieur, ainsi que le Commandement de Doüay à Monsieur le Marquis de Pierrefite, qui a servy longtemps dans l'Infanterie à la teste du Regiment du Roy.

Monsieur de Rouvray, Lieutenant de la Venerie, ayant esté tué dans la Journée de Cassel, le Roy a pourveu de cette Charge Monsieur de la Motte

Exempt

Exempt des Gardes du Corps. C'eſt un tres-honneſte Homme, dont on a veu avec joye le mérite récompenſé. Il fut bleſſé à la Bataille de Senef, & il ne s'eſt trouvé dans aucune occaſion où il n'ait donné beaucoup de marques de courage.

Monſieur de la Cardoniere a eu la Charge de Meſtre de Camp General de la Cavalerie Legere, vacante par la mort de Monſieur le Marquis de Renel. Je vous ay parlé de ſon mé-

rite dans mes dernieres Lettres, & vous voyez que je vous ay dit vray, puis que le Roy l'a reconnu.

Les Pages du Roy s'estant signalez dans les occasions les plus périlleuses, Sa Majesté pour commencer à leur en témoigner sa satisfaction, a donné à M. de Boisdennemets leur Doyen une Enseigne aux Gardes.

Le Roy a fait Monsieur du Peré, Lieutenant Colonel du Regiment Lyonois, en luy disant, *Qu'il ne pouvoit remettre cette Charge en*

de meilleures mains, & qu'il le fist bien servir. On ne peut faire un présent de meilleure grace; & des paroles si obligeantes, prononcées par un si grand Prince, doivent causer plus de joye à un galant Homme, que tout ce qu'il en pouroit recevoir; aussi en ont-elles donné beaucoup à Monsieur du Peré. C'est un tres-ancien Officier, quoy que jeune encor. Il a commencé à porter les armes dés l'âge de treize ans; & depuis vingt-quatre années

il s'eſt ſignalé dans toutes les occaſions où le Regiment Lyonois s'eſt trouvé. On ſçait combien de gloire ce Regiment s'eſt acquis, & qu'il a fait des choſes incroyables.

Monſieur le Duc de Villeroy s'eſtant expoſé depuis pluſieurs années aux périls les plus évidens, & ayant merité d'eſtre Lieutenant General dans un âge où les autres commencent à peine à faire parler d'eux, Sa Majeſté a voulu encor reconnoiſtre l'ardeur avec

laquelle il a ſervy cette Campagne, & luy a donné une Penſion de douze mille livres de rente, en attendant qu'il luy faſſe autrement connoiſtre combien il eſt ſatisfait de luy.

Je n'ay appris aucun Mariage de Perſonnes de remarque, que celuy de Monſieur de Bragelonne Conſeiller au Parlement, qui a épouſé Mademoiſelle Chanlatte. Il eſt en réputation d'un fort bon Juge, & Fils de Monſieur de Bragelonne Premier Preſident

au Parlement de Mets. Cette Famille eſt une des plus grandes & des plus conſidérables de Paris.

Monſieur de Bailleul, Fils de Monſieur de Bailleul Preſident à Mortier, & petit-Fils d'un autre Preſident à Mortier, Sur-Intendant des Finances, & Miniſtre d'Etat ſous la Regence de la feuë Reyne Mere du Roy, a eſté reçeu depuis peu Conſeiller au Parlement. On ne peut donner plus de marques de ſuffiſance qu'il en a donné

dans les examens qui luy ont esté faits. On n'en a point esté surpris, & il n'a fait que confirmer l'opinion avantageuse qu'il avoit fait concevoir de luy par ses Plaidoyez, dans lesquels il s'estoit fait souvent admirer à la Grand' Chambre & ailleurs, depuis cinq ou six ans qu'il fréquentoit le Barreau en qualité d'Avocat.

Monsieur de Bretonvilliers a esté aussi reçeu dans le mesme temps Conseiller au Parlement. On ne peut

douter qu'il ne ſoit tres-digne de cette Charge, apres qu'il a exercé pendant deux ans celle de Conſeiller au Chaſtelet avec toute la capacité qui peut rendre un Juge recommandable.

Monſieur le Preſident Nicolaï a perdu Monſieur le Marquis de Couſainville, qui eſt mort (dit-on) d'une veine qu'il s'eſtoit rompuë par la violence d'une toux. Tout le monde a eſté luy faire compliment ſur la perte de ce Fils, qui eſtoit civil, honneſte, obligeant,

& qu'il regardoit comme devant posseder apres luy la Charge de Premier President de la Chambre des Comptes, qu'il exerce avec tant de gloire, estant le huitiéme de son Nom à qui elle est venuë de Pere en Fils. Il a rappellé incontinent de l'Armée Mósieur le Comte d'Yvore, son second Fils, qu'il oblige à quiter l'Epée pour prendre le party de la Robe. Il a infiniment de l'esprit quoy que tres-jeune, dit les choses d'une maniere aisée, & on ne doute point

qu'il n'ait quelque jour pour les Harangues cette agreable & vive éloquence qui est naturelle & comme hereditaire dans cette illustre & grande Famille. Il ne faut pas que j'oublie à vous dire qu'elle est venuë en France par un Chancelier de Naples que Charles VIII y emmena comme un Homme rare, & qu'il honoroit d'une estime particuliere.

On a aussi esté faire Compliment à Monsieur l'Archevesque de Paris sur

la mort de Madame la Marquiſe de Breval ſa Belle-ſœur. Elle eſtoit de la Maiſon de Fortia, & n'avoit preſque point eu de ſanté depuis la perte de Monſieur le Marquis de Chanvalon ſon Fils unique, qui eſtoit Cornete des Chevaux-Legers de la Garde du Roy, & qui fut tué à la Bataille de Senef, apres avoir eſté longtemps aux mains avec le Commandant des Cuiraſſiers de l'Empereur, & emporté la Cornete de ſa Compagnie.

L'Eveſché de Chaalons eſt vacant par la mort de Monſieur de Maupeou, qui avoit eſté Aumônier du Roy. Ce Prélat eſtoit d'une probité & d'une bonté extraordinaire, tres-fidelle & tres-paſſionné pour ſes Amis. Il avoit perdu pluſieurs Freres au ſervice de Sa Majeſté dans le Regiment des Gardes, où ils s'eſtoient tous diſtinguez par des actions éclatantes de valeur, comme la plûpart de ceux qui portent ce Nom ont fait & font encor

tous les jours, dans les Tribunaux où ils préſident avec une integrité digne de ſervir d'exemple à tous ceux qui veulent entrer dans les Emplois de la Robe.

Il eſt ſurvenu icy un Diférend dont je voudrois bien que vous m'euſſiez fait ſçavoir voſtre penſée. Un Cavalier qui ne manque pas de mérite, avoit eſté dix fois chez une fort belle Dame ſans la trouver. Il luy parle enfin chez une de ſes Amies, à qui elle rendoit viſite comme luy. Elle luy fait des reproches obligeans de ſa négligence à la voir; & ſur ce qu'il oppoſe qu'il luy ſeroit inutile de l'aller chercher, puis qu'on ne la rencontroit jamais; *Voila*

mon Bracelet, luy dit-elle, *raportez-le-moy demain à telle heure; & si vous ne me trouvez pas, il est à vous.* Le Bracelet estoit de prix, & il n'y a pas d'apparence qu'elle eust voulu le risquer. Cependant on luy propose le lendemain une Partie de divertissement pour tout le jour; elle l'accepte, va disner en Ville, & ne se souvient point de l'engagement où elle s'est mise. Le Cavalier a de son costé des affaires importantes qu'il ne peut remettre, & qui l'empeschent d'aller chez elle; ils conviennent tous deux de leurs Faits, & c'est là dessus qu'il faut prononcer. Le Cavalier soûtient que puis qu'elle a manqué à la parole qu'elle

luy avoit donnée de l'attendre, le Bracelet doit estre à luy ; & afin qu'on ne le soupçonne pas de le vouloir garder par un mouvement d'avarice, il ofre à la Dame de luy en rendre deux fois la valeur en autres Bijoux. La Dame avouë que s'il estoit venu chez elle, il n'y auroit point de contestation : mais comme il demeure d'accord de n'y avoir pas esté, elle demande obstinément son Bracelet, & ne veut rien recevoir en échange. Parlez, Madame, ils vous connoissent tous deux pour la Personne du monde la plus équitable, & je ne doute point qu'ils ne se soûmettent volontiers au jugement que vous rendrez.

Je pensois finir icy ; mais, Madame, je serois fâché que vous apprissiez par d'autres que par moy de quelle maniere Monsieur le Duc de Roquelaure a esté reçeu à Bordeaux. Le Gouvernement de Guyenne qu'il a plû au Roy de luy confier, est une marque du mérite extraordinaire qui luy a fait obtenir cette glorieuse récompense de ses services ; & il y a tant de choses à dire de luy, que comme j'auray occasion de vous en parler plus d'une fois, je ne grossiray point aujourd'huy ma Lettre de ce qui ne peut estre ignoré que par ceux qui n'ont aucun commerce dans le mõde. On ne peut exprimer la joye qui se répandit dans toute cette

grande Province, si-tost qu'on y sçeut qu'il en avoit esté nommé Gouverneur ; il y estoit dans une fort haute estime & pour sa naissance, & pour les qualitez particulieres de sa Personne. Il arriva à Blaye le 8 de May, où il reçeut les Complimens de Messieurs les Jurats de Bordeaux, portez par la bouche de Monsieur Chiquet Jurat & ancien Avocat, accompagné de Monsieur de Jean Procureur Syndic de la Maison de Ville. Le lendemain il se rendit au Port dudit Blaye à cinq heures du matin, & apres y avoir reçeu tous les honneurs possibles par Monsieur de Monbleru Commandant dans la Place, il monta dans la Maison Navale

qui luy avoit esté envoyée par les Jurats, & sur les dix heures il arriva à Bordeaux au bruit de tout le Canon du Chasteau Trompette, & des Vaisseaux. Monsieur le Comte de Montaigu Gouverneur du Chasteau & Lieutenant General de la Province, le vint recevoir sur le Port, où il luy presenta les Jurats, à la teste desquels se trouva Monsieur de la Lande, qui harangua d'une maniere à faire connoistre qu'un Gentilhomme n'est pas moins propre à estre bon Orateur que bon Capitaine. On ne luy avoit point préparé d'Entrée, parce qu'il n'en avoit point voulu, pour n'estre pas à charge au Public ; mais quelque précau-

tion qu'il euſt priſe pour cacher ſon arrivée, elle fut ſçeuë incontinent de tout le Peuple, qui accourut en foule ſur le Port, & on peut dire que jamais Gouverneur n'a eſté reçeu avec plus d'acclamations. De là, voulant rendre les honneurs deûs au Prélat de cette grande Ville, il fut conduit à l'Archeveſché; apres quoy il alla diſner au Chaſteau Trompette, où Monſieur de Montaigu le régala avec une magnificence admirable. Vous ſçavez, Madame, que Monſieur le Comte de Montaigu eſt un Homme d'un fort grand mérite, & que ſa naiſſance ne le rend pas moins illuſtre, qu'un grand nombre de belles Alliances qui

ſont dans ſa Maiſon. Il a eſté Cornette des Chevaux-Legers de la Garde du Roy, & Gouverneur de Rocroy ; & apres avoir merité par de grands ſervices la confiance de Sa Majeſté & de la feuë Reyne Mere dans des occaſions tres-importantes, il a eſté choiſy par le Roy pour l'un de ſes Lieutenans dans le Gouvernement de Guyenne, & pour Gouverneur du Chaſteau Trompette. Cet Employ marque plus que toute autre choſe l'eſtime particuliere dont il a toûjours eſté honoré par ſon Maiſtre. Tout le monde ſçait l'importance de ce Poſte, & l'on a veu dans les derniers temps de quelle conſéquence il eſt d'y avoir un Homme dont

la ſageſſe, la fidelité, & l'expérience, mettent en ſeûreté une Province qui a toûjours eſté en bute aux plus puiſſans Ennemis du Royaume. C'eſt où Monſieur de Montaigu a voulu chercher du repos pour ſe délaſſer des longues fatigues qu'il a euës à eſſuyer dans les Armées, ne jugeant pas que l'âge, ny meſme les penſées qu'on doit avoir dans un certain temps pour l'autre vie, le pûſſent diſpenſer de rendre juſqu'au dernier ſoûpir les ſervices qu'il croît devoir à un Prince qui luy a toûjours donné des marques de ſa bonté.

Apres ces premiers devoirs rendus à Monſieur le Duc de Roquelaure, toute la ſemaine

ſe paſſa à recevoir les Harangues de tous les Corps, entre leſquelles celles de Monſieur le Doyen de la Cathedrale, & de Monſieur de Meſtivier Preſident à la Cour des Aydes, ont eſté fort eſtimées, ainſi que celles de Monſieur le Lieutenant General du Preſidial de Bordeaux, & du Juge-Mage d'Auche. Monſieur le Duc s'embarqua le 14. du meſme mois pour aller à Marmande ſe faire recevoir au Parlement.

Adieu, Madame. Sans la groſſeur extraordinaire de ma Lettre, vous auriez dés aujourd'huy le Compliment que Monſieur Charpentier a fait à Monſieur le Cardinal d'Eſtrées, au nom de l'Académie Françoiſe;

je vous le reserve pour le Mois prochain, ainsi que plusieurs autres choses curieusesqui n'ont pû trouver place icy.

A Paris le premier Iuin 1677.

ON donnera un Tome du Mercure Galant, le premier jour de chaque Mois sans aucun retardement. On le vendra vingt sols relié enVeau, & quinze relié en Parchemin.

Page 93. au lieu de *puis que le Roy n'avoit pas voulu soufrir qu'ils emmenassent leurs Femmes*, lisez *puis qu'on n'y avoit pas voulu recevoir leurs Femmes.*

Extrait du Privilege du Roy.

PAr Grace & Privilege du Roy, Donné à S.Germain en Laye le 15. Fev. 1672. Signé, Par le Roy en son Conseil VILLET. Il est permis au Sieur DAM. de faire imprimer, vendre & debiter par tel Imprimeur & Libraire qu'il voudra choisir, un Livre intitulé LE MERCURE GALANT, en un ou plusieurs Volumes, pendant le temps de dix ans entiers, à compter du jour que chaque Volume sera achevé d'imprimer pour le premiere fois. Et defenses sont faites de contrefaire lesd. Volumes, à peine de six mille livres d'amende, ainsi que plus au long il est porté esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté le 27. Fevrier 1672.

Signé, D. THIERRY, Syndic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le premier Iuin 1677.

8° H
26484
10

MERCU

GALAN

MAY

1677